Présentation générale

Introduction

Affaires administratives, finances et budget

Développement économique

Aménagement et foncier

Environnement

Jeunesse

Femme

Enseignement

Formation et insertion

Santé, affaires sociales et problèmes de société

Culture

Sports et activités socio-éducatives

Lisibilité et évaluation des politiques publiques

POLITIQUES PUBLIQUES DE LA PROVINCE NORD

Réussissons notre citoyenneté

MANDATURE 2014-2019

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Réussissons notre citoyenneté

L'exercice du pouvoir politique est un levier par lequel il est possible de traduire dans la réalité les aspirations et les idéaux pour lesquels on a combattu, et pour lesquels des compagnons de lutte ont donné leur vie.

C'est ainsi que depuis plusieurs années maintenant, nous avons choisi d'être présents dans les institutions. De 1989 à 1999, dans le cadre des Accords de Matignon-Oudinot, puis de 2000 jusqu'à aujourd'hui, dans celui de l'Accord de Nouméa, nous nous sommes investis continuellement dans le travail de la collectivité provinciale.

L'Accord de Nouméa a confirmé plusieurs axes de nos idéaux. Il constitue donc le cadre global de notre action politique, et nous a permis depuis de mettre en œuvre les mesures de décolonisation dans l'objectif de l'accession de notre Pays à la pleine souveraineté.

De mai 1999 à mai 2014, la majorité issue des urnes est indépendantiste en province Nord et elle nous a confié la présidence de l'Assemblée.
Dès lors, il m'était apparu indispensable de donner à notre collectivité des perspectives claires et de permettre aux conseillers qui la composent de les mettre en œuvre, de les développer et de les défendre à l'extérieur dans les instances où ils siègent au nom de la province Nord.
De même, elles doivent permettre aux services provinciaux d'avoir des directives précises et un cadre de travail pour traduire en actions concrètes notre volonté politique.

Ainsi en 2000, des politiques publiques ont été définies pour la province Nord. Ce sont des orientations et des positions à défendre par les conseillers provinciaux qui, traduites en termes opérationnels, sont mises en œuvre par les services de notre collectivité.

Durant les trois dernières mandatures, la mise en œuvre de nos politiques publiques, dans le cadre du rééquilibrage, a permis de développer la province Nord. Nous pouvons tous en mesurer les effets aujourd'hui dans les domaines économique, social, culturel et environnemental.

Certes, il reste encore beaucoup à faire, car la construction de notre province et du Pays en général est une tâche de longue haleine. Néanmoins, les évolutions significatives constatées nous autorisent à dire que nous sommes bien sur le chemin du rééquilibrage et de la construction de la citoyenneté, édictés par l'Accord de Nouméa.

La période de 2014 à 2019 constitue la dernière mandature de la mise en œuvre de l'Accord de Nouméa. Période charnière dans laquelle sont posés les grands enjeux de la sortie de cet accord relatifs à l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie et au transfert des dernières compétences.
Devant le contexte qui a évolué et les enjeux qui restent à relever, et pour poursuivre avec efficience les objectifs que nous nous sommes fixés, il m'est apparu nécessaire de revisiter nos politiques publiques afin de les adapter à la période qui s'ouvre.

Poursuivre le rééquilibrage et convaincre la population de la pertinence de nos choix et des actions engagées ou qu'il reste encore à engager, réussir notre citoyenneté et la construction du destin commun, c'est l'ambition que tient à réaffirmer la majorité actuelle et, je le souhaite avec toutes les formations politiques de notre Assemblée, à travers la mise en œuvre de nos politiques publiques ainsi reformulées.

Les politiques publiques sont des orientations et des directives permettant de définir les actions concrètes avec et pour nos populations, pour transformer les réalités et leur permettre ainsi de se développer et de s'épanouir.

Ainsi, et dans ses domaines de compétences, les objectifs stratégiques, les enjeux et les programmes d'actions ont été soit réaffirmés, soit reformulés pour être en adéquation avec les exigences de la réalité sans cesse en mutation, de notre province.

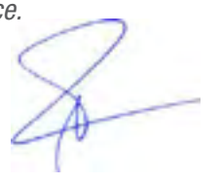

Paul NEAOUTYINE,
le Président de l'Assemblée de la province Nord

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Un outil du quotidien

L'ambition fixée par le Président de la province Nord est bien de rendre plus lisibles nos orientations politiques et stratégiques pour les acteurs impliqués dans le développement des politiques publiques au sein de l'institution.
Il s'agit *in fine* aussi de rendre plus visible et plus lisible, aux yeux de nos concitoyens, le travail que nous menons.

Fruit d'une longue démarche collaborative au sein du cabinet, ce document des politiques publiques de la province Nord pour le mandat 2014-2019 s'adresse aux élus et cadres provinciaux (élus, conseillers, secrétaires généraux, directeurs, chefs de service…) impliqués dans la gouvernance de l'institution.
Il s'agit d'une feuille de route pour savoir où l'on veut aller et par quels chemins on veut y parvenir.

L'organisation du document se décline naturellement par secteurs d'activités qui relèvent de la compétence provinciale.

Le choix a été fait cette fois d'aller au bout de la logique stratégique et d'indiquer quels sont les « résultats attendus » en fin de mandat par secteur.
Il a également été décidé d'adjoindre un nouveau chapitre, en fin de document, intitulé « Lisibilité et évaluation des politiques publiques » qui fournit des indicateurs clés, génériques et transversaux, susceptibles de guider l'évaluation et ainsi de pouvoir rendre compte de manière plus lisible, aux administrés de la province Nord.

L'ambition de ce document est d'être un outil du quotidien pour ces destinataires.

S'il s'agit bien de s'imprégner de l'esprit et de la formulation de ce document politique et stratégique, il est primordial aussi d'y faire référence, tout au long du mandat, lorsqu'il sera question de situer tels actions, projets, programmes, *etc.*, dans le cadre des politiques publiques.

Ainsi, il pourra y être fait référence dans :

- les discours d'élus ;
- la communication des élus à la presse ;
- les prises de parole des directeurs ;
- les notes des directions aux SG et aux élus ;
- les notes des SG et conseillers aux élus ;
- les introductions aux délibérations et autres textes réglementaires (conventions...) ;
- tous autres documents provinciaux à visées internes et/ou externes.

Le but étant de mettre l'ensemble des actes écrits ou oraux de la province Nord en cohérence avec la vision politique de l'exécutif et avec sa déclinaison stratégique pour le mandat.

Plus cohérents et plus clairs, nous serons d'autant plus au service des citoyens de la province Nord.

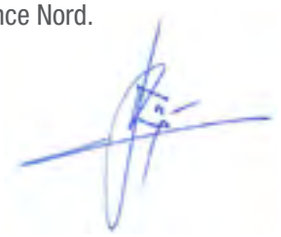

Jean-Pierre DJAIWE,
le Directeur du Cabinet du Président de l'Assemblée
de la province Nord

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

AFFAIRES ADMINISTRATIVES, FINANCES ET BUDGET

Moyens de gouvernance

Feheme ve nyimaam a kop po djo ta xwatin ve hun môg djo

Mettre les moyens pour aider afin de vivre dans le bien-être

en langue Pwaamei parlée à Vook (Voh)

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

AFFAIRES ADMINISTRATIVES, FINANCES ET BUDGET

Moyens de gouvernance

Donner aux outils de gouvernance la cohérence nécessaire à garantir les meilleurs résultats de l'action publique

Les politiques publiques ne peuvent être menées à bien sans la mise en œuvre de moyens financiers, humains et administratifs.

Ces moyens de gouvernance, déployés aujourd'hui pour accompagner la mise en œuvre des politiques publiques, permettront demain aux citoyens d'être les acteurs du scénario, tant sur les plans économique qu'humain, dans une recherche d'épanouissement au sein d'un environnement respectueux et respecté.

- ***Porter le programme et la stratégie de gouvernance dans l'institution***
- ***Poursuivre la modernisation de l'administration publique***
- ***Pérenniser la maîtrise des finances de la collectivité***

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Construire pour se donner les moyens aujourd'hui d'être acteur dans notre société de demain.

La volonté politique initiale consiste à établir le rééquilibrage entre la province Nord, la province des Îles Loyauté et la province Sud, mais également entre les quatre « Entités Territoriales Homogènes » (ETH) de la province Nord. Ce rééquilibrage impacte l'ensemble des secteurs, tant sur le plan économique que sociétal pour garantir l'amélioration des conditions d'épanouissement de la population. Il est animé par le respect de l'environnement, pilier d'un développement durable.
Parvenir à de meilleurs résultats nécessite une meilleure lisibilité de l'action publique pour permettre à la population de mesurer le degré de mise en œuvre des politiques publiques annoncées.

Porter le programme et la stratégie de gouvernance dans l'institution

Si le rééquilibrage a été bien amorcé au terme de la dernière mandature, il est néanmoins utile de pouvoir mesurer son impact, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et ainsi, de pouvoir communiquer sur son état d'avancement auprès de la population.
Le rééquilibrage devra être mesuré tant sur le plan extra territorial, entre la province Nord et le reste du Pays, qu'intra territorial, à l'intérieur de la province, pour s'assurer d'un développement harmonieux et équilibré, qui ne laisse personne sur le bord du chemin.
Il sera donc nécessaire de permettre une évaluation régulière de la mise en œuvre des politiques publiques en s'assurant que les moyens, tant budgétaires que juridiques et humains, ont été utilisés de manière efficiente.

Opérationnaliser et évaluer les politiques publiques pour un meilleur suivi :
- *chaque politique publique devra être traduite sur le plan budgétaire ;*
- *pour permettre une évaluation (indicateur comme outil décisionnel) avec un suivi quantitatif et qualitatif.*

Valoriser l'emploi local :
- *par un travail de prospection sur les niches d'étudiants, dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines (GPRH) à mettre en place ;*
- *par un travail collaboratif avec Cap Emploi en direction des jeunes des tribus et villages ;*
- *en étant moteur dans l'adoption des textes réglementaires relatifs à l'emploi local dans le secteur public.*

Sécuriser le portage sur le plan juridique :
- *par la mise en place d'une veille juridique interactive préventive et non* a posteriori *;*
- *par une action sur la réglementation pour ne pas pénaliser les entreprises de la zone ;*
- *par une cellule des marchés publics référente des directions opérationnelles ;*
- *par l'accompagnement des juristes sur les projets de dématérialisation (gestion électronique de documents - GED).*

Assurer la crédibilité de la collectivité :
- *par le vote du règlement financier ;*
- *en favorisant la communication financière ;*
- *par la réduction des délais de paiement.*

Rééquilibrer entre province Nord et province Sud, entre ETH et entre côtes (partenariat des communes) en s'assurant de ne pas créer de fractures sociales :
- *par des échanges plus réguliers sur le terrain ;*
- *par la définition du point de référence dans l'exercice du rééquilibrage (quantitatif / qualitatif) ;*
- *par la poursuite du partenariat avec les communes ;*
- *par la mise en place de procédures d'opérations nouvelles (coût prévisionnel / destination / origine du foncier, lien avec l'identité kanak ou les autres cultures / mode de gestion / lien avec la politique publique concernée...).*

Résultats attendus

- **Le rééquilibrage doit être poursuivi (intra provincial en particulier).**
- **Un bon accompagnement juridique et une bonne information sur les moyens financiers et les dispositifs offerts aux administrés doivent concourir à l'emploi local.**

Poursuivre la modernisation de l'administration publique

La modernisation de l'administration publique, engagée depuis 2008, demeure un enjeu fort pour la période qui s'ouvre. Elle doit à la fois impacter les outils mis en œuvre, mais surtout les hommes appelés à les utiliser, en privilégiant l'emploi local, pour rendre plus efficace l'action publique. La gestion des ressources humaines, ainsi que les outils de gestion financière, mais également en matière de gestion du patrimoine du parc informatique, devant être faite de manière efficiente.

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

L'autonomisation de la collectivité dans ces domaines devra être aboutie dans un accompagnement par la formation des acteurs, notamment en matière de développement personnel. Les administrés devront être informés au plus prés de la mise en œuvre des politiques publiques.

Poursuivre les travaux du MAP 2008 :
- *autonomisation informatique ;*
- *e-administration par la dématérialisation (développement durable, économie de papier...) des marchés publics et, par la suite, de l'exécution budgétaire ;*
- *développement des services sur Internet de l'administration provinciale - portail collaboratif interactif informatif ;*
- *par la mise en place d'outils d'information destinés aux administrés - servicepublic.nc.*

Se préparer à assumer les transferts de compétence :
- *directement dans les domaines de compétence de la province (collèges) ;*
- *voire indirectement avec le transfert de l'article 27 de la Loi Organique (contrôle de légalité, administration des collectivités locales, règlement financier et budgétaire...).*

Résultats attendus

L'administration doit être plus accessible pour les administrés et le numérique peut y contribuer.

L'administration devra également réussir à assumer les compétences nouvelles qui vont lui être transférées.

Pérenniser la maîtrise des finances de la collectivité

Afin de poursuivre la politique de rééquilibrage, il est indispensable d'en assurer son financement et ce de manière pérenne. La collectivité devra poursuivre sa politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement, nécessaire à son financement et à sa crédibilité, en veillant particulièrement à ses recettes dites institutionnelles.

Elle poursuivra également ses investissements dans l'ensemble des secteurs impactés par ses politiques publiques, soit : la jeunesse, l'enseignement, la formation professionnelle, le sport et les loisirs, la culture, la santé, la femme, le développement économique, l'environnement et enfin, l'aménagement. Elle devra privilégier en particulier les projets générateurs de valeur ajoutée et donc créateurs de richesses.

Pour ce faire, il est indispensable de poursuivre les orientations prises en 2011, et qui privilégient une mixité du financement des opérations : autofinancement, dotations institutionnelles, dotations contractualisées, emprunt et fonds de roulement. La mise en place de fonds sera aussi une garantie de cette action : fonds fiduciaire, fonds de développement, fonds souverain à l'échelle du Pays.

Maîtriser les charges et optimiser les moyens disponibles (mutualisation) :
- *par une recherche de mutualisation des moyens ;*
- *par une formation soutenue ;*
- *par une vigilance sur les textes de la Nouvelle-Calédonie impactant nos charges ;*
- *garantir le financement des investissements (plan pluriannuel d'investissement (PPI), plan pluriannuel de fonctionnement (PPF), CD et autres recettes) face aux diminutions des dotations Nouvelle-Calédonie ;*
- *par une prospective suivant l'évolution du fonds de roulement (voir partenariat avec l'AFD) ;*
- *en dégageant une épargne brute pour garantir le recours à l'emprunt.*

Accentuer les investissements :
- *vote d'un nouveau PPI couvrant la mandature ;*
- *maîtriser les prévisions physiques pour que les prévisions financières soient les plus sincères, ce qui dégagera un taux d'exécution plus important ;*
- *rationaliser autant que possible le démarrage des gros investissements sans que cela ne soit un frein.*

Accentuer la démarche de recherche de nouvelles sources de financement :
- *subventions Europe, ONG ;*
- *vigilance sur la clé de répartition, en s'assurant que chaque collectivité finance les compétences de ses attributions qu'elle exerce ou qu'elle délègue ;*
- *mise en place d'une nouvelle fiscalité adaptée au financement des investissements ;*
- *gestion des recettes plus performante ;*
- *retombées nickel (part province, part Nouvelle-Calédonie, par la fiscalité et financement de fonds) ;*
- *maintenir l'autofinancement en évolution.*

Inciter les autres collectivités à produire des documents pluriannuels identiques :
- *compléter la M52 pour des enjeux inter collectivités ;*
- *plan pluriannuel d'investissement (PPI) en relation avec des organismes d'observation de la commande publique ;*
- *plan pluriannuel de fonctionnement (PPF) afin de mieux apprécier en amont les ressources.*

Résultats attendus

Disposer d'une véritable stratégie financière pour dégager une épargne brute, gage du recours à l'emprunt, en tenant compte des hommes et de la réglementation, et permettre ainsi les investissements et des recettes pérennes.

Une bonne information sur les moyens financiers et les dispositifs offerts aux administrés doivent concourir à l'emploi local.

Disposer d'outils prospectifs uniformisés pour l'ensemble des collectivités permettant à chacune de financer l'exercice direct des compétences attribuées ou déléguées à un tiers.

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nya mweju mi merip owa

Travaillons pour que vive notre Pays

en langue Caac parlée à Pweevo (Pouébo)

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Structurer et développer durablement l'économie de la province Nord

Les orientations des politiques publiques de 2000, en matière de développement économique, demeurent les fondements de l'action de la collectivité provinciale durant cette dernière mandature de l'Accord de Nouméa.

La province Nord réaffiche clairement sa volonté politique de promouvoir un développement visant à la fois la création de richesses pour financer notre économie et ainsi réduire, voire éliminer, la dépendance financière vis-à-vis de l'extérieur et notamment de la Métropole, mais aussi permettre par le développement induit, de poursuivre le rééquilibrage économique et social sur son territoire et sur l'ensemble du Pays.

Cette création de richesses passe par le développement d'activités marchandes et non marchandes, adossées à la valorisation et à l'exploitation de nos ressources naturelles.

L'objectif global sera donc de structurer et de développer durablement l'économie de la province Nord qui s'articulera autour des trois orientations stratégiques suivantes :

- ***Structurer et développer durablement l'économie du « nickel »***
- ***Diversifier l'économie pour un développement durable (et une économie de « l'après-nickel »)***
- ***Conforter les moyens et les outils au service du développement***

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Développer pour une économie sociale et solidaire, viable et durable.

Structurer et développer durablement l'économie du « nickel »

Le développement de l'activité nickel reste le levier économique et financier du rééquilibrage et de la création de valeurs ajoutées. À ce titre, elle doit être confortée par une « doctrine nickel » au niveau Pays prônant une maîtrise de la ressource et de ses outils d'exploitation et de valorisation par nos collectivités publiques. Ceci, afin d'en maximiser, de manière durable, les retombées au bénéfice du développement économique et social du Pays dans le respect de l'environnement. Cette rente minière et métallurgique doit aussi permettre d'alimenter un fonds souverain pour le financement de « l'après-nickel » et au profit des générations futures.
La mise en œuvre du schéma de valorisation de la richesse minière et la mise en place d'une « doctrine nickel » doivent permettre d'assurer la longévité de la ressource minière et la pérennisation du levier métallurgique qui sous-tend l'économie du Pays.
Il s'agit donc de soutenir le développement de projets structurants à l'intérieur comme à l'extérieur du Pays ainsi que toute activité induite liée au « nickel ».

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS STRUCTURANTS

Il devient indispensable de soutenir les activités métallurgiques et minières structurantes capables, par leur impact économique et social, de permettre la démultiplication des activités traditionnelles ou novatrices (usine métallurgique de Vavouto, structuration de pôles d'activités sur VKP…).

Asseoir les conditions favorables au développement de l'usine de Vavouto.

Asseoir les conditions favorables pour que les opérateurs miniers (NMC) soient en mesure de répondre aux besoins en minerai de la SNNC en Corée.

Finaliser le projet de partenariat avec la société chinoise Jinchuan.

Inciter les communes à créer des conditions d'accueil des investisseurs.

Veiller à la mise en œuvre du schéma de valorisation de la richesse minière.

Promouvoir la mise en place d'une « doctrine nickel ».

Promouvoir la mise en place d'un fonds « souverain ».

Promouvoir le partenariat 51/49 dans le capital des sociétés qui valorisent nos ressources naturelles (ex. : nickel), avec 51% au profit des collectivités et 49% aux sociétés privées.

Evaluer l'activité nickel et son impact sur l'économie.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS CONNEXES

Soutenir et accompagner tout projet lié à l'activité minière et métallurgique (sous-traitances).

Soutenir et accompagner des promoteurs des communes minières dans des activités de sous-traitance ou autres.

Résultats attendus

- **Une économie structurée et dynamique pour une croissance maîtrisée.**
- **Une économie du nickel qui créé de l'activité et de l'emploi sur la durée.**
- **Une économie du nickel qui créé des activités de sous-traitance et des activités connexes.**
- **Une économie du nickel qui booste l'activité économique.**
- **Une économie du nickel qui augmente les potentialités du Pays en termes de ressources humaines.**

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Diversifier l'économie pour un développement durable (et une économie de « l'après-nickel »)

Le nickel étant une ressource non renouvelable, il convient ainsi de développer et de promouvoir les bases d'une économie diversifiée et durable (et une économie de « l'après-nickel ») qui repose notamment sur l'exploitation et la valorisation des ressources naturelles renouvelables comme la biodiversité qui offre des perspectives économiques intéressantes sur l'utilisation de ses ressources biologiques et génétiques dans divers domaines (cosmétique, médecine, pharmacopée) pour ainsi tendre vers une croissance verte. La province Nord poursuivra et renforcera sa stratégie de soutien aux activités structurantes sur l'ensemble de son territoire et créera les conditions favorisant le développement local avec une attention particulière accordée au développement sur terres coutumières, tout en poursuivant le développement d'activités et la structuration du tissu économique de la zone VKP.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT INDUIT PAR LES PROJETS STRUCTURANTS

Si la réalisation de l'usine métallurgique de Vavouto permet la création de valeur ajoutée et entraîne la densification et la diversification d'activités sur la zone VKP, leurs effets doivent aussi permettre d'assurer le développement et la création d'activités économiques (agriculture, pêche, services, tourisme…) au bénéfice des autres territoires (ETH) de la province Nord et du Pays.
L'incidence directe de ces projets structurants d'envergure entraînera de fait l'émergence de besoins nouveaux dont la satisfaction induira le développement des activités de service (commerce, conseil, restauration, loisirs, tourisme…).

Engager les mesures nécessaires permettant de soutenir la création de la valeur ajoutée en province Nord :

- *apporter un soutien à l'investissement productif et à toute activité de transformation des ressources locales ;*
- *soutenir le développement et la structuration des filières traditionnelles (agriculture, pêche, aquaculture, sylviculture…) et innovantes (pisciculture) et notamment le développement agricole pour tendre vers une autosuffisance alimentaire ;*
- *réactualiser la stratégie et le plan de développement pour un tourisme durable en province Nord (tourisme durable, capacité hôtelière, transport, promotion, auto tour…), afin d'augmenter la fréquentation touristique en province Nord ;*
- *mettre en place une stratégie de valorisation du lagon inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ;*
- *fournir les efforts nécessaires notamment en matière de recherche et développement pour une exploitation durable de la biodiversité ;*
- *mettre en place des mesures juridiques pour encadrer l'exploitation de la biodiversité et permettre de tirer profit de l'utilisation des ressources génétiques (dispositif Accès et Partage des Avantages - APA) selon la convention de la diversité biologique et le protocole de Nagoya ;*
- *évaluer la création d'activités structurantes.*

Inciter les communes à créer des conditions d'accueil des investisseurs :

- *identifier le foncier nécessaire à leur installation ;*
- *rechercher des financements pour la réalisation de zones d'activité (mise en place du PUD) ;*
- *mettre en place des structures incitatives telles que des pépinières d'entreprises.*

Poursuivre les efforts en faveur du rééquilibrage économique et social :

- *veiller à maintenir l'équilibre dans l'implantation des grands projets structurants à l'intérieur du territoire par le biais du schéma provincial d'aménagement et de développement qui alliera projets structurants et développement local ;*
- *inciter et faciliter le développement de projets structurants sur terres coutumières.*

Défendre la volonté de rééquilibrage au sein du Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie (SADNC) :

- *veiller à la cohérence de celui-ci vis-à-vis des besoins exprimés à l'intérieur du Schéma Provincial d'Aménagement de l'Espace et de Développement Économique (SAEDE).*

Prendre des mesures afin de répondre aux besoins nouveaux :

- *poursuivre l'accompagnement des acteurs économiques du Nord afin qu'ils puissent se saisir des opportunités nouvelles.*

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans les conditions de la province Nord, le développement local restera encore une réalité économique et sociale qui prend en compte la plus grande partie de la population. Ce développement local englobe les activités traditionnelles (agriculture vivrière, élevage, pêche côtière, artisanat), mais également toute activité qui trouve sa pérennité dans les conditions locales.

Mettre en place un dispositif de développement local mieux adapté :

- *suite des OGAF pour redynamiser le développement local avec les acteurs locaux.*

Poursuivre le soutien à la spécialisation des zones de production en fonction des potentialités locales :

- *zonages, ex. : letchis de Houaïlou, mandarines de Canala, bananes de Pouébo,* etc.

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Soutenir la valorisation des produits locaux, notamment leur transformation.

Organiser de façon équilibrée les circuits d'écoulement local :
- *au niveau provincial (mise en place de centrales d'achat, identification des besoins des collectivités et commerces locaux) en s'appuyant notamment sur les centres de tri.*

Chercher à conquérir des parts de marché :
- *pour les produits issus de la province, en Nouvelle-Calédonie et à l'exportation si nécessaire.*

Apporter un soutien à l'investissement productif :
- *et à toute activité de valorisation des ressources locales.*

Procéder à l'inventaire des potentiels fonciers de la province Nord afin d'harmoniser ses interventions agricoles au profit des zones hors bassin d'emploi.

Soutenir la valorisation des terres rétrocédées :
- *au titre du lien à la terre, en mettant en place des outils qui prolongent ou complètent le programme d'interventions de l'ADRAF, en milieu agricole.*

Soutenir la création d'activités de service sur terres coutumières et en environnement coutumier.

Inciter la vocation immobilière locative sur terres coutumières :
- *en recherchant des sources de financement et en facilitant la mise en place d'outils de gestion.*

Renforcer la capacité des acteurs :
- *par des formations adaptées.*

Evaluer la création d'activités en matière de développement local.

Résultats attendus

- **Une économie structurée et dynamique avec une croissance maîtrisée.**
- **Une augmentation des activités hors nickel.**
- **Une densification des activités sur VKP.**
- **Une augmentation d'activités hors VKP.**
- **Une augmentation d'activités sur terres coutumières.**
- **Une augmentation de l'offre face aux besoins nouveaux (marché de l'emploi, des biens et services).**
- **Des activités non marchandes qui se développent.**
- **Une diminution des bénéficiaires de l'AMG.**

Conforter les moyens et les outils au service du développement

Les conditions économiques et sociales de la province Nord ont nécessité, de la part de la collectivité provinciale, un effort sans précédent, de maîtrise de son fonctionnement interne mais aussi d'accompagnement et de mise en place d'outils de financement, de gestion et d'encadrement des activités afin de se doter des moyens pour son développement.
Dans ce cadre, et dès 1999, la province Nord a pris des initiatives qu'elle entend parfaire et, au besoin, en proposer de nouvelles afin de répondre au mieux aux enjeux du rééquilibrage, tout en soutenant la création d'activités structurantes.

Schéma d'Aménagement de l'Espace et de Développement Économique (SAEDE) :
- *harmoniser le développement sur le territoire provincial par le biais du SAEDE.*

Code de Développement (CODEV) :
- *adapter le code de développement et réactualiser les réglementations existantes en matière de développement économique pour tenir compte des évolutions ;*
- *évaluer périodiquement le CODEV.*

Plan d'Action Economique (PAE) :
- *s'appuyer, en matière de développement local, sur les orientations préconisées dans le PAE, un plan également révisable en fonction des réalités socio-économiques ;*
- *évaluer le PAE.*

Dispositifs de développement local :
- *mettre en place avec les acteurs du territoire communal un outil mieux adapté en se basant sur l'expérience tirée des OGAF et OCDL ;*
- *évaluer le dispositif.*

SAEML :
- *soutenir et accompagner les SAEM ETH pour permettre aux porteurs de projets « qualifiés » de pouvoir exploiter des infrastructures lourdes, sans pour autant en supporter les charges inhérentes réelles ;*
- *soutenir et accompagner la SAEM Nord Avenir dans ses missions de développement et de diversification économique ;*
- *soutenir et accompagner la SAEM Sofinor dans ses missions de développement du secteur Nickel ;*
- *évaluer les actions des SAEM.*

SMSP :
- *soutenir la SMSP à honorer ses engagements en tant que partenaire dans KNS, NMC et SNNC... ;*
- *finaliser le projet de partenariat avec la société chinoise Jinchuan.*

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

GIE Tourisme Province Nord *:*
- *redéfinir les objectifs et moyens en matière de promotion de la destination « Nord » ;*
- *évaluer l'action du GIE Tourisme Province Nord.*

Partenariat Province-Commune :
- *actionner la démarche partenariale avec les communes afin de créer les conditions d'accueil des investisseurs et d'identifier les porteurs de projets locaux. À cet effet, l'instance « Partenariat Province-Commune » sera l'interlocuteur privilégié.*

Contrat de développement État-Province :
- *poursuivre le soutien aux pôles de développement, notamment dans l'accompagnement des trois communes de VKP dans l'accueil de l'usine du Nord ;*
- *poursuivre l'effort pour le désenclavement des populations les plus retirées.*

Organismes partenaires au développement :
- *poursuivre le travail de partenariat avec les organismes pour accompagner le développement économique en province Nord (chambres consulaires, CANC, Arbofruits…) ;*
- *évaluer les partenariats.*

Fonds de Garantie de la province Nord (FGPN) :
- *renforcer le soutien à la création d'activité en actionnant le Fonds de Garantie de la province Nord (FGPN) au bénéfice de certains projets, en particulier ceux développés sur terres coutumières ;*
- *évaluer le fonds.*

Établissements de crédit :
- *privilégier la participation des organismes financiers dans les projets de développement économique et prendre toutes les initiatives pour que les projets reposent de plus en plus sur l'intervention bancaire ;*
- *poursuivre le partenariat avec l'ADIE ;*
- *poursuivre le partenariat avec l'ICAP.*

Recherche et développement :
- *poursuivre le soutien à la recherche comme outil au service du développement en intensifiant le partenariat avec les organismes de recherche (IAC, IRD, IFREMER, UNC), et les outils de transfert des connaissances acquises vers l'opérationnel (AICA, CNRT, Technopôle...).*

Résultats attendus

- **Des outils et moyens adaptés et performants.**
- **Des outils et moyens efficaces et efficients.**

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

Vi-Méaî

Estime de l'autre et respect de soi

en langue Ajië parlée
dans la région de Waa Wi Luu (Houaïlou)
et dans une partie de Nèkö (Poya)

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

AMÉNAGEMENT ET FONCIER

Conférer aux populations la liberté d'habiter, de circuler et de s'émanciper dans des conditions optimales

Le respect de l'autre et de soi est une condition *sine qua non* au maintien de la société traditionnelle. Il est le pilier de la mise en valeur des diverses coutumes et cultures. Ainsi que de la participation de chacun dans la construction de notre Pays.
Pour favoriser le vivre ensemble, la province Nord s'attache à répondre aux besoins élémentaires de la population.

- ***Gouvernance***
- ***Mobilité***
- ***Mode d'habiter***
- ***Développement de territoire et attractivité***
- ***Gestion et communication***

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

« Le prestige, c'est de donner, de beaucoup donner et de donner partout. » Jean-Marie CIBAU (TJIBAOU)

Engagée depuis 2000 à travailler à l'émancipation de sa population, la province Nord se voit aujourd'hui dotée d'une usine, outil vecteur d'indépendance économique.

Parallèlement à cette indépendance économique, elle affiche sa ferme ambition de répondre aux besoins primaires de sa population avec la volonté politique de valoriser les potentialités de son territoire rural.

Gouvernance

La gouvernance efficace s'assurera de la bonne réalisation des projets en rationalisant les dépenses de la collectivité provinciale.

Favoriser la concertation entre acteurs (publics, privés, coutumiers et futurs usagers).

Être réactif dans la mise en œuvre des nécessités d'aménagement.

Être force de proposition sur les compétences que la province Nord n'exerce pas.

Rationnaliser les dépenses liées à la réfection et à l'entretien des routes.

Rationnaliser les démarches admnistratives.

Résultats attendus

- **L'opportunité et la pertinence des réalisations.**
- **Une souplesse des documents d'urbanisme y compris des intentions d'aménagement : flexible, c'est-à-dire pouvoir être modifié selon une procédure simple, si l'évolution réelle s'écarte trop de celle qu'il a planifiée. Car la rapidité des développements démographique et spatial impose des outils souples et rapidement actualisables.**
- **L'établissement d'un programme d'investissements prioritaires en tenant compte des moyens des collectivités.**
- **La limitation des dépenses en conservant la même qualité de prestation.**
- **Rendre les procédures administratives simples et pragmatiques.**

Mobilité

Fixer les populations c'est permettre de consolider le lien à l'identité culturelle. C'est développer un système de (divers modes de) transports soutenu par un réseau d'infrastructures de qualité.

Améliorer et créer les liaisons viaires nécessaires à l'accès aux services.

Mettre en œuvre un système de transports de qualité.

Diminuer la dépendance aux véhicules individuels motorisés / réduire les distances-temps parcourues par les populations.

Résultats attendus

- **Avoir un système de transports attractif : mettre en œuvre des moyens attractifs (confort, fréquence, prix) en faveur des transports en commun, ainsi que des moyens dissuasifs en défaveur du véhicule individuel motorisé. Ceci impactera significativement l'utilisation des infrastructures routières, limitant ainsi l'entretien.**
- **Une fréquentation significative des services offerts.**

Mode d'habiter

La maîtrise des mécanismes de production de parcelles permettra la protection des surfaces à potentiels et notamment agricoles. Produire de la parcelle dédiée au logement permettant de développer l'autosuffisance.

Maîtriser les mécanismes de production de parcelles dédiées aux logements.

Soutenir activement l'amélioration des réseaux de service public (AEP, assainissement, électricité...).

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Résultats attendus

- Connaître la demande eu égard au parcours résidentiel (locatif/accession/composition du ménage/moyens financiers, *etc.*).
- Proposer une planification se portant sur les villes ou territoires dits « secondaires » qu'il faudra conforter ou créer (VKP, Poindimié, Koumac étant considérés comme des pôles primaires).
- Atteindre la maîtrise des mécanismes de production de parcelles comme facteur de développement permettant par ailleurs d'éviter une « urbanisation de la pauvreté ».
- Augmenter le patrimoine foncier privé provincial (actuellement 6,75% sur VKPP) pour engager un programme d'aménagement attractif, produisant de la parcelle dédiée, et dont l'atout principal est la maîtrise du foncier en grande taille, au sein duquel on peut appliquer des péréquations internes (moduler les prix en fonction des usages), promouvoir la mixité fonctionnelle, réserver des périmètres à des fonctions moins financièrement rentables telles que les espaces publics.

Développement de territoire et attractivité

Donner une valeur inestimable aux potentiels des territoires (forêt sèche, littoral mer, zones inondables fluviales…) composantes de l'identité de la province Nord.
Proposer des équipements et des services de qualité, pas nécessairement en quantité, et ce en cohérence avec l'identité rurale de la province Nord.

Mettre en valeur les potentialités du territoire.

Valoriser significativement les terres coutumières.

Procéder à l'inventaire des potentiels fonciers de la province Nord afin d'harmoniser ses interventions agricoles.

Offrir un urbanisme de prestige, vitrine de la province Nord.

Soutenir un service de proximité de qualité (pas forcément cher).

Résultats attendus

- Disposer d'instruments et montages institutionnels *ad hoc* plus pertinents : type grands projets avec un opérateur dédié, les outils classiques (planification stratégique et instruments réglementaires) n'étant pas toujours suffisants ni appropriés.
- Poser des recommandations architecturales, proposer des innovations en matière de constructions (béton de terre, brique de terre, *etc.*).
- Les écosystèmes sont des infrastructures. On peut gagner de l'argent et créer des emplois dans l'agriculture, l'eau, l'énergie, l'industrie, les transports, les villes et le bâtiment, les déchets, le tourisme.
« L'importance du capital naturel, au même titre que le capital industriel, et le capital humain et social ».

Gestion et communication

Il s'agit littéralement d'offrir le fruit des efforts de la collectivité provinciale aux populations : Des prestations de qualité de services (soins, sport, culture, administratifs, *etc.*) au travers des équipements et dispositifs mis en place. À ce titre la communication et l'information seront efficaces.

Proposer des prestations de service de qualité.

Mettre en œuvre une communication de qualité et une information efficace.

Résultats attendus

- Attractivité des équipements (propreté, salubrité, *etc.* avec une fréquentation significative), reposant sur un système de transport efficace, la logistique couplée à une gestion dynamique des équipements : communication efficace (avec supports *ad hoc*) + logistique pragmatique + animation de qualité = attractivité des évènements = fréquentation des aménagements.

Émancipation de nos populations

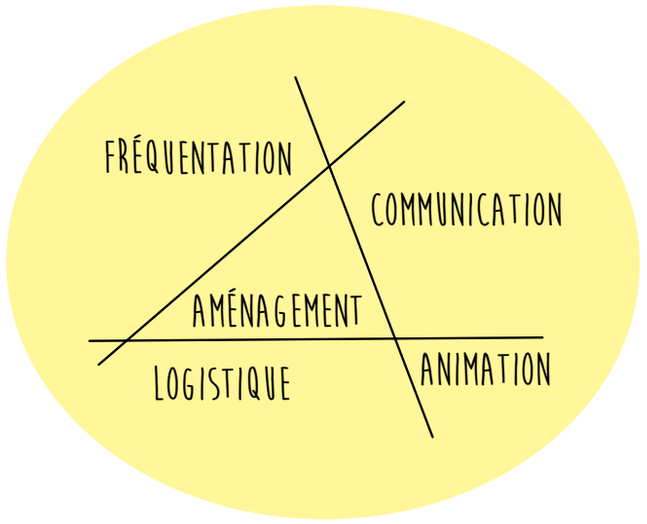

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

ENVIRONNEMENT

Pogo

Coco germé

en langue Nyêlayu
parlée aux îles Belep,
à Arama, à Tiari
et à Balade

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

ENVIRONNEMENT

Faire de l'environnement une préoccupation dans chaque domaine d'intervention pour garantir le développement, la cohésion et l'épanouissement de tous les citoyens

Poursuivre le rééquilibrage tout en préservant et restaurant les équilibres rompus ou altérés, de nature environnementale comme humaine et sociétale. Permettre, concomitamment, à la nature de se régénérer tout en répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

- ***Maîtriser le modèle de développement économique et social***
- ***Promouvoir des modes de vie, de consommation et d'occupation de l'espace respectueux de l'environnement pour sa sauvegarde***

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

« L'homme a pris possession de cette île il y a plusieurs millénaires et y a développé une civilisation dans laquelle la relation entre l'Homme et la Nature occupe une place centrale. »

Paul NÉAOUTYINE - *Conférence de la biodiversité et du changement climatique La Réunion - juillet 2008*

L'environnement est l'ensemble des conditions qui permettent le développement et la préservation de la vie sur Terre, en Nouvelle-Calédonie et a fortiori *en province Nord.*
Il pourra donc se décliner sur le plan humain, animal, végétal, minéral ou encore, selon les diverses approches scientifiques et techniques, donc par secteurs de compétence et domaines d'intérêt.

Comme ce fut le cas depuis les premières formes primitives d'organisation sociale, cet environnement naturel a largement fait l'objet de prélèvements et d'usages, utiles pour les besoins vitaux des sociétés humaines. Celles-ci, en contrepartie de ces services, assimilaient les équilibres nécessaires à la régénération de cette nature indispensable à la vie.

C'est ce paradigme qui inspire la volonté provinciale dans les politiques publiques du début des années 2000 : le principe général que l'environnement soit une préoccupation dans chaque domaine d'intervention de la collectivité provinciale.

Maîtriser le modèle de développement économique et social

Plus qu'une posture de principe, l'histoire coloniale de ce Pays a légué des désordres sociétaux dont la résorption ne pourra être envisagée durablement que si les ressources naturelles sont raisonnablement valorisées et préservées dans leur capacité à se régénérer.
C'est le pari engagé dès 1999 par la politique provinciale de rééquilibrage et adossée notamment à l'exploitation, la valorisation et la préservation des ressources naturelles.
Il s'agit donc de maîtriser le modèle de développement économique et social pour un équilibre entre le développement de l'activité économique et le maintien du bon état écologique.

Maîtriser les activités de développement et d'aménagement.

Maîtriser les activités mines et carrières :
- *mise en œuvre des orientations du schéma de mise en valeur des richesses minières ;*
- *gestion des carrières ;*
- *optimisation de la restauration des sites miniers et des zones impactées.*

Gérer durablement et rationnellement les ressources autres que le nickel.

Prévenir les pollutions, les risques et les nuisances :
- *gérer et prévenir les pollutions, risques et nuisances ;*
- *gestion des déchets ;*
- *préservation de la qualité de l'eau, de l'air et du sol ;*
- *énergie et climat : lutter et s'adapter au changement climatique ;*
- *maîtrise de l'énergie ;*
- *Agenda 21 local.*

Résultats attendus

Par sa politique, la province Nord entend intégrer et partager son modèle de développement avec l'ensemble des acteurs en faveur d'une gouvernance environnementale pour donner plus de cohérence et d'harmonisation dans les décisions et actions prises.

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Promouvoir des modes de vie, de consommation et d'occupation de l'espace respectueux de l'environnement pour sa sauvegarde

L'environnement naturel doit être mieux respecté. Son faciès modelé à outrance présente aujourd'hui des signes alarmants de surexploitation, de dégradation et de détérioration du bon état écologique de ses composantes vitales. Ceci menace la survie de l'être humain en cessant de fournir un certain nombre de biens et de services.
Il s'agit donc de sauvegarder notre environnement par sa valorisation, la promotion des bonnes pratiques, la prise de responsabilité et le développement d'une conscience éco-responsable.

Protéger et valoriser le patrimoine naturel :

- *protection et valorisation du milieu marin, terrestre et de la biodiversité ;*
- *préservation des écosystèmes remarquables ;*
- *assistance des milieux et des usages.*

Maintenir l'intégrité du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sensibiliser et éduquer à la protection de l'environnement.

Respecter la réglementation.

Renforcer les capacités.

Résultats attendus

La province Nord entend renouer et préserver le lien entre l'homme et son environnement en actant les principes fondamentaux : la sensibilisation, la protection, la mise en valeur, la restauration, la gestion et la meilleure connaissance de ce patrimoine naturel. Afin de concourir d'une part à son équilibre, et d'autre part, à tendre vers les objectifs du développement durable.

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

JEUNESSE

Hâmâré-lî, vajama-lî me co-ru kut-baxuut

Poursuivre la recherche et la découverte de ce qui te fera plaisir, tu le partageras et le transmettras tout en restant actif dans le but de faire progresser et avancer les choses.

en langue Phwaxumwââk
parlée dans la région de Koumac

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

JEUNESSE

Consolider l'environnement du Jeune sous les aspects de l'action sociale et la santé, l'économie, la politique, l'éducatif, l'insertion, la formation, l'habitat

La jeunesse, c'est le temps de la recherche d'autonomie, de la contestation, de la quête d'identité, du goût de l'aventure, mais parfois aussi de l'inexpérience, de l'immédiateté et d'écarts.
La jeunesse, source profonde d'énergie, requiert d'être canalisée en vue d'une construction saine de la personnalité appelée à devenir un citoyen responsable.
Une vision moderne et transversale de la politique en matière de jeunesse doit envisager cet état comme une phase transitoire, une phase intermédiaire, une phase d'équilibre dans la vie du Jeune.
Un Jeune en mal-être, en quête d'identité, doit être soutenu par une politique jeunesse lui permettant de se construire, de se révéler, de se connaître, de se reconnaître, de donner un sens à sa vie, de valoriser son capital, son potentiel, dans une société en mouvement constant et ainsi pouvoir s'épanouir.

Par politique jeunesse, on entend les actions entreprises par, pour et avec les jeunes de 16 à 35 ans.

- ***Valoriser le capital humain du Jeune***
- ***Favoriser son épanouissement***

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Prendre le temps d'agir par, pour et avec les jeunes

La Jeunesse, par nature, façonne l'avenir. Elle a vocation à renouveler les acteurs d'un futur immédiat. Elle est, dans nos conditions d'évolution sociale, économique et culturelle, stratégique, parce que moins marquée par les réflexes d'un passé colonial récent.

La modernité et le développement apportent une nouvelle impulsion à la société, mais les impacts qui en résultent restent une source de destruction des valeurs traditionnelles et des anciennes solidarités, ce qui impose de relever de nouveaux défis pour notre jeunesse.

Des conditions familiales, éducatives et de bien-être, déficientes, fragilisent cette Jeunesse dès l'enfance. Elles la privent de toute capacité et de développement humain lui permettant de créer, de décider elle-même des conditions familiales comme sociétales de sa place et de son insertion dans la société, mais aussi de participer aux choix de transformation de cette société.

Aussi, le potentiel du Jeune est diminué, fragilisé et vulnérable. Le défaut ou l'insuffisance d'encadrement ou d'accompagnement parental insécurise et fragilise moralement le Jeune, entraînant une instabilité sociale.

L'aménagement de l'espace d'expression reste à ajuster.

Le manque de valorisation des acquis affaiblit l'autonomie professionnelle. La difficulté de prise d'initiative est liée en partie au manque de coordination effective de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement. L'emploi local est par exemple menacé dans le secteur de la santé faute d'informations. L'arrivée massive de Jeunes partiellement informés sur le marché du travail crée une augmentation de la demande de logement et d'emploi. L'accès à la formation et au placement est restreint en raison des contraintes administratives.

Valoriser le capital humain du Jeune

Concernant le secteur de la Jeunesse, il conviendrait de valoriser le capital humain en consolidant la dynamique sociale, les règles de vie et le soutien à la parentalité, pour une cohérence sociale améliorée, dans un aménagement de l'espace adapté.

SOCIAL

Consolider la dynamique sociale et les règles de vie :
- *développer les formations sur les filières sociales ;*
- *relancer une dynamique sociale.*

ÉDUCATION

Soutenir les actions par et pour les parents :
- *encourager et soutenir les initiatives parentales ;*
- *développer l'information juridique et sociale de proximité ;*
- *développer la dynamique intergénérationnelle.*

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Favoriser l'accès au sport, à la culture, à la prévention et aux soins :
- *favoriser l'utilisation des différents espaces d'expression informels ou dédiés ;*
- *favoriser les relations intergénérationnelles et du Jeune avec les institutions.*

Résultats attendus

- **Le renforcement du personnel dans les services de proximité, ainsi que la représentation des jeunes dans les espaces publics.**
- **La réappropriation du rôle parental au travers d'une représentation plus concrète de l'intergénérationnel dans les projets, dans les espaces, afin de consolider l'assise de ce rôle et être en capacité de réagir ou interagir en appréhension de la situation présentée en faveur du Jeune.**
- **La participation active et progressive du Jeune dans les espaces qui lui sont dédiés qui sera confortée par la mise en place d'actions associatives et/ou institutionnelles.**

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Favoriser son épanouissement

Il s'agit : de favoriser l'épanouissement du Jeune par la valorisation des acquis, l'encouragement de la démarche participative, le développement de l'information sur différents supports de communication ; de résorber la menace sur l'emploi local en réagissant en fonction des besoins réels et résidentiels, pour conforter l'autonomie professionnelle ; d'assurer de la cohérence inter-acteurs sur l'accompagnement dans le processus d'insertion, notamment concernant le projet de vie du Jeune.

À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

Soutenir les structures d'insertion, d'éducation populaire dans la gestion administrative et technique :
• *créer, améliorer l'espace afin que le Jeune puisse s'y reconnaître, s'affirmer, s'exprimer.*

Promouvoir la réussite de tous les jeunes en luttant contre le décrochage et valoriser l'engagement du Jeune :
• *créer, améliorer, adapter les outils d'accompagnement en fonction du besoin du Jeune.*

À L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Sécuriser le parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes :
• *encourager la démarche participative des jeunes tant dans la réflexion, que dans la mise en œuvre des projets ;*
• *favoriser l'interactivité au travers de la concertation et la coordination d'un travail partagé en positionnant le Jeune en force de proposition.*

Renforcer les liens entre les jeunes et les institutions et lutter contre les inégalités :
• *créer des outils qui répondent à la diversité des besoins du Jeune en concertation avec les différents acteurs ;*
• *accroître et diversifier la mobilité européenne, internationale, océanienne et calédonienne des jeunes.*

EN SOCIÉTÉ

Valoriser la qualité de la population active :
• *créer des conditions favorables afin d'établir une relation de confiance.*

Favoriser la coordination d'actions dans le process d'insertion et de la valorisation de la plus-value du Jeune :
• *inciter les jeunes à s'enrichir via l'éducation (plus il se forme, plus le poste est à responsabilité, mieux c'est pour l'économie).*

Ménager l'accès à l'emploi et au logement en faveur des jeunes :
• *favoriser la démarche de mutualisation et l'interactivité des structures d'orientation, d'insertion, de placement.*

Encourager la collaboration sur la réflexion d'outils d'insertion et de placement entre la Nouvelle-Calédonie et la province Nord :
• *aménager des permanences de proximité (maison commune) améliorant ainsi la dynamique d'accompagnement en faveur du Jeune (montage de dossiers).*

Résultats attendus

- **Une représentation plus accentuée dans différentes instances et une mise en valeur de ses capacités, de ses compétences et de ses potentiels, tant sur une démarche de réflexion que d'action.**
- **Une diminution du taux de jeunes en décrochage.**
- **Le développement de projets socioculturels pour, par et avec le Jeune, soutenu dans son rôle de futur citoyen.**
- **La continuité d'un travail collaboratif afin de favoriser la démarche de réflexion approfondie et constructive développant ainsi la motivation de qualification donc de résultat, de production de qualité.**
- **Une évolution dans la dynamique de réactivité du Jeune en phase avec les besoins du terrain dont il aura compris l'organisation et le fonctionnement afin que son implication, quelque soit le secteur, soit progressive.**

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

FEMME

A tomô kè è pèhè mulip kè è tabè mulip koa ju bwomû

La Femme est source sacrée de la coutume

en langue Cèmuhî

parlée dans une partie de Koohnê (Koné) et à Tuo (Touho)

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

FEMME

Promouvoir les droits des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes pour une société plus juste et plus respectueuse au service d'un développement harmonieux et durable

Pour concrétiser sa politique de la condition féminine dans le contexte actuel d'émancipation, la province Nord s'engage d'une part à consolider sa lutte contre les violences faites aux femmes, et d'autre part à lancer les prémices, puis développer une politique publique axée sur les questions de genre.

Consolider sa lutte contre les violences faites aux femmes nécessite de développer trois grands objectifs que sont la prévention, la régulation et l'accompagnement.

Anticiper la mise en œuvre d'une politique publique axée sur les questions de genre sous-entend la promotion des droits des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes pour une société plus juste et plus harmonieuse au service d'un développement équitable et durable en province Nord.

- ***Consolider la lutte contre les violences faites aux femmes***
- ***Développer une politique publique axée sur les questions de genre***

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

S'engager et agir pour une gouvernance partagée et équitable

Engagée depuis 2000 sur la valorisation du rôle et de la place de la Femme et le soutien des actions en faveur du respect de la Femme, la province Nord réaffirme sa volonté politique d'œuvrer en faveur des Femmes en cherchant à asseoir une véritable politique de la condition féminine.

Consolider sa lutte contre les violences faites aux femmes

Il s'agit de poursuivre ce long processus, un cheminement, pour répondre à la question de la violence faite aux femmes afin de prévenir d'une part et d'accompagner de l'autre.

Il est question de réduire la stigmatisation de la Femme et de lui permettre tout simplement de s'épanouir en tant que telle.

C'est aussi réaliser une approche pour faire évoluer les responsabilités et/ou les implications afin que chacun se sente concerné par les réalités auxquelles les femmes sont confrontées.

Développer une politique publique axée sur les questions de genre

La province Nord affiche clairement sa volonté politique d'œuvrer pour affirmer la Femme dans toute sa plénitude, de favoriser et de valoriser son rôle en lui permettant d'occuper pleinement sa place dans la prise en charge des enjeux que pose le développement de la province Nord et de la Nouvelle-Calédonie.

C'est-à-dire que la Femme devient actrice de sa vie et non plus l'usager d'un dispositif qui la place dans une situation inconfortable.

La mise en œuvre des objectifs stratégiques de la province Nord en matière de politique de la condition féminine se structure autour de 6 grands pôles d'activité dont la mise en œuvre est confiée à la Mission de la Femme.

PÔLE SOUTIEN ASSOCIATIF :

Soutenir la vie associative et structurer le réseau :

- *inciter à la mise en place dans toutes les communes d'une fédération communale et à la désignation de déléguées communales formées et conscientes de leurs rôle et mission ;*
- *soutenir les démarches de proximité entreprises par le Conseil des Femmes de la province Nord ;*
- *mettre en place des formations à l'exercice de la fonction des déléguées communales ;*
- *financer prioritairement les programmes d'activités des fédérations communales et du Conseil des Femmes de la province Nord ;*
- *mettre en œuvre un réseau structuré d'information et d'échanges de savoir-faire ;*
- *mettre en œuvre un programme régulier de formation de dirigeants associatifs (relations entre les dirigeants et les adhérents, relations entre l'association et les institutions, démarche de projets) ;*
- *mettre en place des formations spécifiques (communication,* leadership, *dynamique associative) avec une identification préalable des besoins, une évaluation et un suivi post-formation des stagiaires ;*
- *valoriser et renforcer le rôle de coordination du Conseil des Femmes de la province Nord.*

PÔLE PROJETS INNOVANTS :

Mettre en place des structures de soutien adaptées, voire différenciées, aux projets des femmes :

- *proposer, accompagner et évaluer les partenariats locaux (communaux et provinciaux), ainsi que gouvernementaux ;*
- *optimiser les synergies entre directions provinciales et promouvoir les dispositifs provinciaux d'intervention ;*
- *soutenir la motivation des promotrices de projets ;*
- *promouvoir la définition et l'élaboration de dispositifs spécifiques d'accompagnement.*

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

PÔLE OBSERVATOIRE :

- *mise en place et animation d'un observatoire provincial de la condition féminine.*

PÔLE DES PARTENARIATS ET DE LA COOPÉRATION :

- *soutien aux échanges locaux, régionaux et internationaux.*

PÔLE DÉVELOPPEMENT CULTUREL :

- *promotion, valorisation et préservation de l'artisanat et des pratiques culturelles et artisanales de la Femme.*

PÔLE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES :

- *lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.*

Résultats attendus

Une diminution de la violence faite aux femmes en s'appuyant sur la prévention, la régulation et l'accompagnement.

Une augmentation du nombre de femmes à des postes à responsabilité et notamment, dans le contexte de la construction de notre Pays, aux postes dans les domaines des compétences régaliennes.

La mise en place de formations autour du thème « droits des femmes » dans le cadre du développement d'une politique de sensibilisation autour des droits des femmes.

Une augmentation du nombre de femmes porteuses de projets dans le cadre du développement local.

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

ENSEIGNEMENT

Fasé

Rendre grand

en langue Xârâcùù
parlée à Canala et Kaa Wi Paa (Kouaoua)

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

ENSEIGNEMENT

Concourir à construire le Pays de demain avec le potentiel humain d'aujourd'hui

La province Nord doit pouvoir miser sur un certain nombre de paramètres de sa compétence et permettre à chacun d'être un acteur responsable, capable d'assumer pleinement en tout état de cause ses responsabilités.

Pour ce faire, celle-ci engage des actions volontaristes afin d'offrir un enseignement de qualité accessible à tous, et de conduire le plus grand nombre à un niveau de qualification indispensable, permettant ainsi d'être acteur du développement de la province et du Pays. Les actions à mener doivent tenir compte des besoins importants tant dans le secteur de l'enseignement public que dans le secteur de l'enseignement privé, tout en ayant conscience de la maîtrise des dépenses.

- ***Soutenir et maîtriser les ressources pour une éducation de qualité***
- ***Promouvoir l'accompagnement scolaire en gage de réussite***

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

L'éducation est un apprentissage de tous les jours

Pour construire une nation, il faut des hommes responsables, consciencieux, capables et engagés. Pour gagner le pari de l'intelligence, l'homme a besoin de se préparer, de s'instruire, de s'assumer, de s'initier, voire de perfectionner un savoir et une connaissance dans le but de répondre aux besoins du Pays qu'il tente de bâtir.

Tout enfant qui intègre le système éducatif doit être considéré d'emblée comme un citoyen à part entière du Pays. Ainsi, son parcours scolaire doit s'envisager à tous les niveaux, de la scolarité du primaire à l'université. L'enjeu de l'école primaire réside dans l'adaptation des outils destinés à fixer les premiers éléments de l'instruction de l'enfant. Dans le secondaire, l'enjeu de l'orientation est capital dans la poursuite du parcours qui le mènera vers l'université, passerelle vers l'insertion professionnelle.

La réussite de ce parcours nécessite une véritable coordination de l'ensemble des acteurs impliqués dans le système éducatif. De même, l'ensemble des dispositifs doit être mobilisé, en soutien aux parents et en faveur de cette réussite.

L'enseignement et la formation initiale doivent être les leviers prioritaires à la fondation et à l'édification d'une citoyenneté nouvelle en province Nord.

Soutenir et maîtriser les ressources pour une éducation de qualité

Promouvoir l'accompagnement scolaire en gage de réussite

Les deux objectifs stratégiques mentionnés ci-dessus se déclinent en programmes d'actions par niveau éducatif : primaire, secondaire, universitaire.

AU NIVEAU DU PRIMAIRE :

- *soutenir et valoriser les écoles de proximité au niveau des infrastructures (classes vertes, projets d'établissement innovants,* etc.*) ;*
- *soutenir et accompagner la création d'équipements scolaires nouveaux dans le respect de la carte scolaire communale et du schéma d'aménagement provincial qui prendra en compte les schémas d'aménagement ou PUD communaux ;*
- *soutenir et valoriser les actions pouvant contribuer à éclairer les partenaires de l'enseignement sur les effectifs prévisionnels d'une école à l'intérieur d'une commune (délibération N° 309/2005–APN relative à la mise en place d'assemblée d'école dans la province Nord) ;*
- *soutenir toutes les actions innovantes visant à impliquer les parents dans l'éducation et le suivi scolaire de leurs enfants. Porter une attention particulière sur les actions d'échanges Parents/Enseignants/Partenaires dans l'objectif de permettre une intégration des enseignants face aux réalités socioculturelles et favoriser l'implication des parents au quotidien ;*
- *soutenir et favoriser la ressource enseignante dans le vivier des ressortissants province Nord ayant vocation pour l'enseignement ;*
- *soutenir la mise en place de tout dispositif permettant aux instituteurs remplaçants d'accéder à la titularisation ;*
- *poursuivre la mise en place de modalités permettant de pérenniser et fidéliser les enseignants en province Nord ;*
- *poursuivre la mise en place et l'adaptation du système des bourses scolaires en faveur des enfants ;*
- *soutenir l'implantation des activités extrascolaires (musique, danse, équitation, bibliothèque, musée…) pouvant concourir à l'éveil et au développement de l'enfant ;*
- *soutenir toutes les initiatives visant à apporter un soutien scolaire aux enfants et à professionnaliser les intervenants dans le cadre d'une lutte contre l'illettrisme ;*
- *poursuivre le partenariat avec les autorités compétentes concernant l'adaptation des programmes scolaires, en général, et de poursuivre et favoriser les initiatives en faveur de programmes pédagogiques ajustés aux réalités culturelles et linguistiques.*

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

AU NIVEAU DU SECONDAIRE :

• poursuivre la mise en place des équipements scolaires complémentaires (notamment l'installation d'internats au niveau d'infrastructures nouvellement implantées) en fonction de la carte scolaire et du schéma d'aménagement de la province Nord qui devront être pris en compte au niveau du schéma d'aménagement de la Nouvelle-Calédonie ;
• soutenir la mise en place d'un environnement permettant l'épanouissement des élèves (bibliothèques, équipements sportifs…) ;
• soutenir les initiatives visant à fournir un soutien scolaire aux enfants (Juvénat, MASCOP, INDEX…) ;
• soutenir la démarche des assemblées d'école pour une sensibilisation et une implication des parents et des partenaires éducatifs dans le suivi de la scolarité des enfants. Un cadre doit être posé afin que l'enfant se sente en sécurité intellectuellement et psychologiquement ;
• poursuivre les démarches visant à orienter au mieux les élèves le secondaire en fonction des différents débouchés au niveau de la province ;
• soutenir toutes les initiatives permettant de disposer de personnels d'éducation et d'encadrement ;
• dans un souci de qualité de prestation pédagogique, la province Nord favorisera l'affectation des professeurs dans le respect du calendrier scolaire calédonien ;
• valoriser l'outil en charge de comptabiliser les résultats ou diplômes des élèves du Nord en fin de cursus secondaire afin d'exploiter au mieux le potentiel des élèves ressortissants de la province Nord ;
• poursuivre la politique des bourses selon les règles en vigueur. Le système pourra être modifié selon les besoins ;
• soutenir et accompagner les actions éducatives donnant de la valeur ajoutée à la vie des internats.

AU NIVEAU DES ÉTUDES SUPÉRIEURES :

• poursuivre la collaboration avec l'État et les partenaires dans la mise en place progressive de cursus universitaires et la création de nouvelles filières d'enseignement adaptées selon les besoins du Pays et en fonction de grands projets ;
• poursuivre le dispositif d'accompagnement, de suivi et de soutien aux étudiants ainsi que la valorisation des structures d'accueil dans l'objectif d'optimiser l'environnement universitaire des étudiants ;
• poursuivre l'information auprès des étudiants sur les débouchés en province Nord et sur les différentes filières de formation en adéquation avec les grands projets ;
• favoriser la poursuite des études à l'extérieur du territoire (en France, à l'étranger) afin de permettre l'acquisition de nouvelles compétences et de nouveaux savoir-faire dans une perspective d'obtention de diplômes reconnus à l'échelle Pays ;
• poursuivre la mise en place d'un système de suivi permettant de comptabiliser le vivier des diplômés et des non diplômés ;
• soutenir et poursuivre le partenariat et la collaboration avec toutes les Maisons Familiales et Rurales (MFR) du Nord, qui assurent la formation par alternance des jeunes de la province Nord ;
• continuer l'accompagnement et le soutien aux établissements scolaires privés ;
• participer à l'élaboration du projet éducatif Pays et soutenir sa mise en oeuvre.

Résultats attendus

L'évolution du nombre de diplômés en province Nord qui permet une qualité dans la prestation et l'encadrement et une implication plus soulignée du personnel dans le domaine de l'éducation.

La capacité de la province Nord à anticiper sur l'investissement, donc à projeter plus efficacement les besoins de son territoire par le biais d'un cursus adapté ouvrant ainsi l'accès à une éducation pour tous.

La cohérence dans la mise en vie de l'environnement scolaire en valorisant, optimisant les structures, participant ainsi à l'épanouissement de l'enfant dans le cadre d'activités extra-scolaires.

Un accompagnement de qualité soutenu par une communication efficiente sur les besoins du terrain et une meilleure implication de l'environnement de l'enfant qui concourent à sa réussite scolaire.

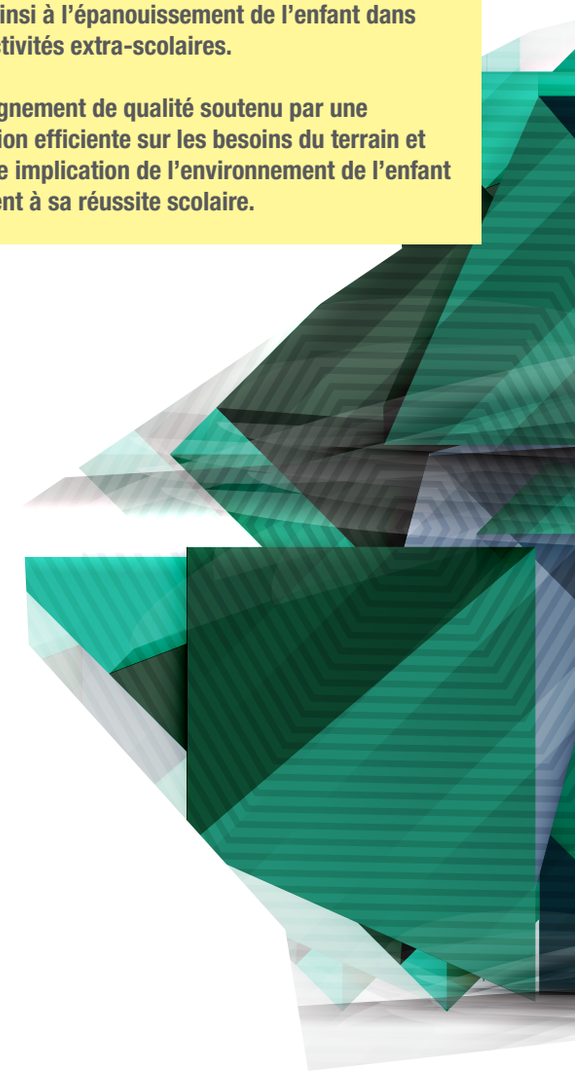

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

FORMATION ET INSERTION

Pi-cöö pai-pwa wè-è

Apprendre la façon de le faire

en langue Paicî
parlée dans les régions de Koohnê,
Nèkö (Poya), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié),
Pwäräiriwâ (Ponérihouen)

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

FORMATION ET INSERTION

Acquérir les connaissances et les savoirs essentiels à l'insertion sociale, à la prise de responsabilité et à l'émancipation

La stratégie globale de la formation et de l'insertion porte :
- d'une part, sur la consolidation de l'outil identification de l'offre et de la demande afin d'anticiper le développement économique durable et solidaire de la province Nord ;
- d'autre part, sur le renforcement de l'environnement de formation afin de lutter contre toute forme d'exclusion et permettre à chaque individu de trouver sa place et de s'inscrire dans une démarche de citoyen responsable et engagé.

Anticiper le développement économique durable et solidaire

Lutter contre toute forme d'exclusion et permettre à chaque individu de trouver sa place

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Un peuple formé est un peuple éclairé

Dans un contexte de rééquilibrage et de croissance économique, parler du développement d'un Pays et de son indépendance, c'est parler du développement du capital humain. C'est permettre à chacun de sonder son territoire (terres coutumières, tribus, communes), de projeter ses aspirations, d'évaluer sa capacité à être acteur et à trouver sa place dans la société.

Ce raisonnement demeure fidèle à la stratégie des politiques publiques de la formation en date de 2000 selon laquelle l'acquisition des connaissances et des savoirs est un facteur essentiel à l'émancipation, à l'insertion sociale et à la prise de responsabilités.
Par conséquent, la formation reste l'élément fondamental.

Aujourd'hui, la mise en production de l'usine du Nord, les grands projets d'implantation d'infrastructures, la poursuite des transferts de compétences à la Nouvelle-Calédonie et le développement des potentialités locales, sont autant de chantiers devenus réalités et dont la mise en œuvre a généré des bouleversements d'ordres économiques, culturels, sociaux et sociétaux.

Anticiper le développement économique durable et solidaire

Dans un souci de qualité de projection, la lisibilité sur les besoins de développement économique des territoires et du potentiel humain demande à être affinée. Par ailleurs, une gestion raisonnée de l'environnement de formation (initiale et professionnelle continue) contribuera à la baisse de l'effectif en grande difficulté d'insertion.

Favoriser la démarche de lisibilité du potentiel socioéconomique du territoire provincial.

Accompagner les entreprises de la province Nord dans leur montée en compétence en proposant des formations et des aides adaptées.

Inciter les agents de la collectivité provinciale à compléter leurs acquis, à monter en compétence en bénéficiant d'un plan de formation adapté.

Soutenir toute formation nécessaire et en adéquation avec le développement social et culturel.

Guider l'accès à la formation et aux dispositifs d'aides à la formation.

Accompagner la délocalisation des organismes de formation en province Nord.

Soutenir la démarche de qualité et de performance des actions de formation.

Résultats attendus

- **Une lecture efficace des besoins économiques et non économiques des différents territoires provinciaux (ETH/communes), maillage de compétence homogène sur le territoire province Nord.**
- **Une mobilisation de la population (interne et externe à la province) sur des dispositifs d'insertion (tissu associatif ou structures).**
- **Une évolution des entreprises ayant bénéficié d'une aide à la formation, d'une aide de la collectivité (changement de statut EURL / SARL / nombre de salariés formés / nombre d'offres d'emploi, *etc.*).**
- **Une réduction de l'enclavement de la population en termes d'accès à la formation et aux dispositifs d'insertion.**
- **L'opérationnalité des stagiaires ressortissants de la formation professionnelle.**

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Lutter contre toute forme d'exclusion et permettre à chaque individu de trouver sa place

« Mettre l'homme au centre des attentions et conditionner l'offre de formation à son parcours de vie. »

Inciter aux initiatives et à la mobilisation en faveur de l'insertion des jeunes et demandeurs d'emploi dans les activités traditionnelles.

Soutenir les actions de formation et d'insertion en vue d'une diversification de projets économiques.

Poursuivre l'accompagnement des associations et forces vives œuvrant en faveur des publics en très grande difficulté d'insertion.

Soutenir les démarches d'insertion et de formation novatrices encourageant l'émergence d'activités marchandes ou non marchandes.

Améliorer l'accompagnement des jeunes à la sortie du cursus scolaire avec ou sans qualification par des mesures novatrices d'apprentissage.

Mettre en place un dispositif permettant d'identifier les jeunes en décrochage avec la collaboration des partenaires (établissements scolaires, mairies, services sociaux, associations…).

Soutenir le développement des RSMA.

Résultats attendus

- **Une prise en charge homogène des populations en difficulté d'insertion par le biais d'associations œuvrant en faveur de l'insertion.**
- **Une mobilisation de la population sur des formations répondant à des besoins particuliers et ouvrant sur une diversification d'activités autres que celles traditionnelles.**
- **La capacité de la population à être employée : à être employable, à être actif sur le projet professionnel.**
- **La mobilisation d'une population spécifique (anciens détenus, personnes en situation de handicap, *etc.*) en formation ou en emploi et/ou inscrite sur des dispositifs d'insertion.**
- **Une insertion des jeunes issus des filières de formations dispensées par le RSMA.**

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ

Ven ka'marip do hoa men bwari hen tai'n

Pour ta bonne santé, prévenir et entretenir

en langue Fwâi
parlée à Hyehen (Hienghène) et à Vook (Voh)

1 sur 4

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ

Assurer le droit à la santé et l'accès à des conditions sociales meilleures pour tous les citoyens de la province Nord

La santé est un état de bien-être physique, mental, social, spirituel et culturel. La préserver est l'objectif fondamental. Chaque citoyen de la province Nord doit être le principal acteur du maintien de son état de santé. La préservation d'une bonne santé, c'est le fruit de l'interaction entre l'environnement physique et social, les réalités économiques qui imposent des choix : politique offensive de prévention et d'amélioration des conditions d'accès aux soins dans un cadre de maîtrise globale des dépenses de santé, et tenant compte des valeurs morales et culturelles de chaque individu.

Dans la perspective de l'émancipation du Pays, il est important d'envisager un système de santé accessible à tous, cohérent sur tout le territoire (rééquilibrage), en harmonie avec les réalités locales et les besoins réels et profonds des populations (à court, moyen et long terme) qui soit maîtrisable dans les conditions sociales de notre développement et qui renforce la solidarité sociale et l'égalité des chances.
Il devient indispensable de renforcer les actions déjà instituées et de les adapter, afin d'assurer le droit à la santé et l'accès à des conditions sociales meilleures pour tous les citoyens de la province Nord.

- ***Conforter le développement d'un système de santé accessible à tous***
- ***Maîtriser les dépenses de santé***
- ***Contribuer à conforter la cohésion sociale***

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Une bonne santé est une ressource majeure pour le progrès social, économique et individuel

La volonté politique fortement marquée dans la mise en œuvre des politiques publiques lors des précédentes mandatures – pour améliorer les conditions d'accès aux soins, renforcer les moyens d'actions de dépistage et de prévention, et favoriser l'émergence de professionnels locaux, au travers d'un effort financier conséquent – a concouru à une amélioration substantielle de l'état de santé des populations de la province Nord : augmentation de l'espérance de vie à la naissance, baisse de la mortalité infantile.
Cependant, force est de constater qu'au niveau social et sociétal, la situation reste perfectible.

Conforter le développement d'un système de santé accessible à tous

Si l'état sanitaire de la population de la province Nord s'est considérablement amélioré, rien n'est acquis. Ceci justifie la poursuite, voire le renforcement, des actions afin d'instaurer en province Nord et au niveau du Pays, un système de santé qui respecte les principes universels de droit à la santé pour tous, d'accessibilité géographique et financière (AMPN), de recherche permanente de qualité des soins, et qui prend en compte les réalités économiques et sociales.

Poursuivre une politique de prévention offensive :
Conforter les actions en matière de prévention des maladies et de promotion de la santé du citoyen, en renforçant les campagnes d'information, de sensibilisation, d'éducation et de dépistage précoce et les moyens pour y parvenir en ciblant particulièrement :
- *la protection maternelle infantile ;*
- *la santé scolaire ;*
- *la médecine du travail ;*
- *l'hygiène de vie et de l'environnement pour le contrôle des maladies transmissibles ;*
- *le mode de vie pour les maladies non transmissibles ;*
- *les comportements et la société pour prévenir les troubles mentaux et les déviances.*

Renforcer les actions en matière d'hygiène et de santé publique
Poursuivre les efforts nécessaires à l'amélioration de la santé des citoyens :
- *en renforçant les dispositifs de soins existants, les actions de proximité et les moyens d'y accéder ;*
- *en favorisant les conditions nécessaires à la prise en charge des soins de santé primaire ;*
- *en agissant pour un environnement de qualité ;*
- *en renforçant les actions pour la famille ;*
- *en renforçant les actions en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées et des plus démunis et isolés.*

Conforter le travail en réseau avec la filière hospitalière de Nouvelle-Calédonie, pour améliorer l'accessibilité, et permettre une meilleure prise en charge du citoyen de la province Nord.

Poursuivre la collaboration avec les collectivités provinciales et la Nouvelle-Calédonie, dans le cadre d'un partenariat actif, pour permettre une synergie des moyens et favoriser la cohérence de la politique sanitaire du Pays.

Prendre en compte les besoins de santé dans les d'aménagement de la collectivité et de la Nouvelle-Calédonie.

Responsabiliser et entrer en partenariat avec la population :
Poursuivre auprès de la population la démarche de responsabilisation et de partenariat :
- *en renforçant les actions de proximité d'information et d'éducation, en partenariat avec les autorités communales et les forces vives locales ;*
- *en développant le réseau communautaire par la formation d'agents de relais ;*
- *en incitant les communautés à adhérer à toutes les initiatives prises en matière de santé pour une meilleure appropriation du message de bonne santé ;*
- *en soutenant toutes les actions initiées par la population ;*
- *en soutenant toutes les démarches favorables à l'émergence de la médecine kanak de prévention et ce, dans le cadre des dispositions Pays relatives à la « préservation des savoirs et savoir-faire ».*

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Prendre en compte la nécessité de rééquilibrage interne et de développement socio-économique suscité par l'implantation de l'usine du Nord :

- *renforcer les actions sanitaires et sociales, pour prévenir ou corriger les inadaptations aux inégalités qui pourraient en résulter sur le territoire de la province Nord ;*
- *prendre en compte les besoins de santé dans le schéma d'aménagement spécifique élaboré dans la zone VKP.*

Résultats attendus

Permettre aux citoyens ressortissants de la province Nord de bénéficier de mêmes qualités d'accès aux soins et aux actions de prévention au plus près de leur lieu de vie et d'acquérir les connaissances nécessaires afin de développer des comportements et des attitudes responsables, et se rendre acteurs de la préservation de leur propre santé, vers un développement harmonieux sur le plan physique, mental et social.

Maîtriser les dépenses de santé

La santé représente la part la plus importante dans le budget de fonctionnement de la province Nord.
La mise en œuvre de moyens et outils indispensables à la maîtrise des dépenses de santé devra se poursuivre.

Asseoir le plan de maîtrise comptable :

- *poursuivre et adapter les mesures déjà instituées dans le cadre du plan de maîtrise comptable.*

Favoriser la participation des bénéficiaires de l'aide médicale gratuite :

- *poursuivre la réflexion sur le système de participation des bénéficiaires de l'aide médicale PN.*

Améliorer l'état de santé est la condition essentielle pour parvenir à une maîtrise des dépenses de santé :

- *poursuivre les efforts nécessaires à l'amélioration des structures de santé et des réseaux de soins, afin de permettre à la population de bénéficier de soins de qualité le plus rapidement possible ;*
- *poursuivre les efforts nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et d'accueil du personnel de santé publique de la province Nord ;*
- *veiller à la mise en œuvre des mesures prises dans le cadre du schéma d'organisation sanitaire de la Nouvelle-Calédonie ;*
- *contribuer activement à la réflexion sur la maîtrise des dépenses et la promotion de santé engagée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;*
- *veiller à l'application des décisions qui en résultent.*

Amener la population à être responsable de sa propre santé :

- *poursuivre les actions de proximité et soutenir toute démarche de santé communautaire afin que chaque citoyen devienne acteur de sa propre santé et de celle de sa famille et adopte des comportements garantissant la bonne santé.*

Promouvoir et soutenir la formation de professionnels de santé des citoyens ressortissants de la province Nord et du Pays :

- *poursuivre la politique en matière de formation initiale ou continue des professionnels de santé, citoyens de la Nouvelle-Calédonie, appelés à exercer sur le territoire de la province Nord et du Pays.*

Résultats attendus

Permettre de poursuivre l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population de la province Nord, dans un cadre de dépenses globales de santé qui prenne en compte la capacité de ressources financières, et qui soit compatible avec le développement économique de la collectivité.

Contribuer à conforter la cohésion sociale

Pendant social de la citoyenneté et du vivre ensemble, la cohésion sociale se doit d'être le terreau du projet de société ambitionné dans le cadre de la démarche d'émancipation, et qui fait appel à des valeurs fortes (respect, solidarité, équité), génératrices de stabilité, d'épanouissement et de développement humain, économique, social et culturel.

Travailler la transversalité dans l'édification et la mise en œuvre des politiques publiques au niveau de la collectivité :

- *concerter l'ensemble des acteurs des différents secteurs : enseignement-formation, insertion, santé-social-problèmes de société, développement économique, jeunesse, culture, loisirs.*

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

CULTURE

Kamweni jana ponga nixa tre

Pratiquer et comprendre
les échanges passés,
présents et futurs,
pour un avenir raisonnable

en langue Yuanga,
parlée dans la région de Kaala Gomen,
Ouégoa et Balade

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

CULTURE

Ancrer la culture dans toutes les politiques de développement comme atout de cohésion sociale et d'épanouissement humain

La diversité culturelle de notre Pays est une richesse. Il est indispensable d'œuvrer pour donner de la plénitude à l'expression des cultures, notamment celle du peuple kanak, peuple indigène du Pays, pour qu'elle puisse s'épanouir complètement aux côtés de celle des autres communautés.

Les politiques publiques développées durant quinze années à la gouvernance de la province Nord ont contribué à poser des bases solides aussi bien pour poursuivre la construction de notre Pays que pour améliorer les conditions de vie de notre population.

Il convient d'ancrer la culture dans toutes les politiques de développement, qu'elles concernent l'éducation, les sciences, la communication, la santé, l'environnement, la création de richesses marchandes comme non marchandes ; ainsi, en contribuant à l'atténuation de la pauvreté, la culture est un atout pour la cohésion sociale et l'épanouissement humain.

Réussir notre citoyenneté, c'est accepter d'assumer nos responsabilités au sein de la société, mais aussi d'œuvrer pour permettre l'accès aux droits élémentaires et de les partager.

- ***Poursuivre la réhabilitation de la culture kanak***
- ***Favoriser l'expression de la diversité culturelle***

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

La culture de chaque individu compose le socle du développement de notre société de demain

Le peuple kanak, peuple premier, peuple indigène de la Nouvelle-Calédonie qui a marqué ce Pays de son empreinte, doit être rétabli dans sa dignité, c'est-à-dire dans son identité et ses droits. Ce qui a été entrepris et réalisé en ce sens, conformément aux prescriptions de l'Accord de Nouméa et aux orientations de l'accord sur le développement culturel de la Nouvelle-Calédonie, est réellement important.

Les progrès accomplis en matière de rétablissement de l'identité kanak sont réels, il n'en demeure pas moins que le chantier est loin d'être achevé. Le rétablissement de la toponymie kanak par exemple doit être poursuivi. S'agissant de la protection des savoirs traditionnels, autre préoccupation liée à l'identité kanak, la loi du Pays annoncée n'a toujours pas été votée par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Au même titre que la réhabilitation et la valorisation de l'identité kanak, la réhabilitation de l'histoire et du patrimoine des communautés non kanak, transplantées et installées définitivement en Nouvelle-Calédonie, constitue une condition indispensable à l'émergence du sentiment d'appartenance à cette communauté de destin en construction.

Néanmoins, l'adaptation des valeurs de notre société, de ces modes et codes de fonctionnement au contexte de la modernité et aux exigences d'une société démocratique dans l'indépendance, sont aussi l'objet d'une grande préoccupation. Les efforts en faveur de la valorisation et de la protection de la culture par les outils modernes d'expression et de communication comme l'écriture, la peinture, les expositions, le théâtre, l'audiovisuel ou la musique, doivent être poursuivis.

Poursuivre la réhabilitation de la culture kanak

La culture kanak a longtemps été marginalisée. Il est aujourd'hui plus que nécessaire de lui redonner la place qui lui revient en tant que culture du peuple indigène de la Nouvelle-Calédonie.

Donner à la coutume toute son expression dans la vie de la société :

- *tenir compte des procédures et des protocoles relatifs à la coutume dans la gestion des institutions ;*
- *associer activement les autorités coutumières à l'élaboration des projets et des décisions de la collectivité publique, notamment relatives à l'identité kanak.*

Protéger et valoriser le patrimoine culturel kanak :

- *poursuivre le recensement, la protection et la valorisation du patrimoine culturel kanak, qu'il soit matériel ou immatériel (cartographie des quatre aires culturelles / toponymie marine et terrestre) ;*
- *poursuivre le recensement et la valorisation des sites et lieux sacrés ou remarquables.*

Poursuivre le recensement des sites kanak et archéologiques pouvant faire l'objet de procédures de protection et de valorisation.

Résultats attendus

- **L'existence d'interactions entre les instances coutumières et la collectivité publique sur des questions relatives à l'identité kanak.**
- **La mise en place d'une base de données sur le patrimoine en général à la disposition des institutions, des opérateurs culturels, des forces vives, des scolaires et des artistes.**
- **Le dialogue effectif entre le traditionnel et le contemporain communiquant dans une sincère complémentarité.**
- **La valorisation de la culture kanak comme modèle de valorisation des autres communautés.**

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Favoriser l'expression de la diversité culturelle

Autant la culture kanak doit être réhabilitée et s'émanciper, autant il faut développer les moyens nécessaires à l'expression de toute la diversité culturelle du Pays. Il s'agit donc clairement de poursuivre la réhabilitation et la valorisation du patrimoine des communautés non-kanak.

Protéger les sites et monuments historiques :

- *poursuivre la cartographie des 17 communes (sites et bâtis liés à l'histoire coloniale) :*
- *inventorier le patrimoine bâti et le valoriser ;*
- *soutenir les communautés non-kanak dans la recherche, l'inventaire et la valorisation de leur histoire et de leur patrimoine ;*
- *favoriser la participation des communautés non-kanak dans les événements et célébrations organisées par la province Nord.*

Décentraliser et aider à l'implantation des supports de la culture :

- *soutenir le développement des établissements publics culturels en province Nord ;*
- *poursuivre les programmes :*

- « livre et édition » (Salon International du Livre Océanien) ;
- « art en mouvement » (Festival Cebu Nyebi, Festival de danse Cia Na Ton) ;
- « multimédia, cinéma et audiovisuel » (Festival international du cinéma des peuples Ânûû-rû Âboro) ;

- *continuer l'aménagement culturel du territoire par un maillage cohérent et intra provincial ;*
- *faire évoluer les antennes en établissements publics affiliés dans chaque pôle ;*
- *inscrire la réalisation du musée Lapita dans le prochain contrat inter-collectivités.*

Soutenir et professionnaliser le réseau associatif (associations d'intérêt provincial) et des établissements publics de la Nouvelle-Calédonie :

- *soutenir les espaces de rencontres et d'échanges interculturels et la décentralisation des établissements publics ;*
- *poursuivre le projet de centre culturel de Waa Wi Luu (Houaïlou) et de Canala ;*
- *établir une stratégie pour les modes de gestion des centres culturels provinciaux ;*
- *poursuivre la coopération culturelle avec la province Sud et la province des îles Loyauté ;*
- *soutenir les médias (dont NCTV) et l'Internet (politique de communication et cyber) ;*
- *soutenir le responsable d'une industrie créative provinciale en encourageant la création artistique et culturelle dans tous les domaines.*

Soutenir les programmes communaux.

Promouvoir l'organisation d'événements culturels d'envergure internationale.

Résultats attendus

- **Le partage de tous les espaces d'expressions artistiques et culturelles par toutes les communautés.**
- **Chaque communauté aura trouvé sa place au même niveau que les autres.**
- **Les institutions, les opérateurs culturels, les artistes et les acteurs culturels vivront pleinement la diversité culturelle par l'intermédiaire de programmes pluridisciplinaires sur les plans artistiques et culturels.**

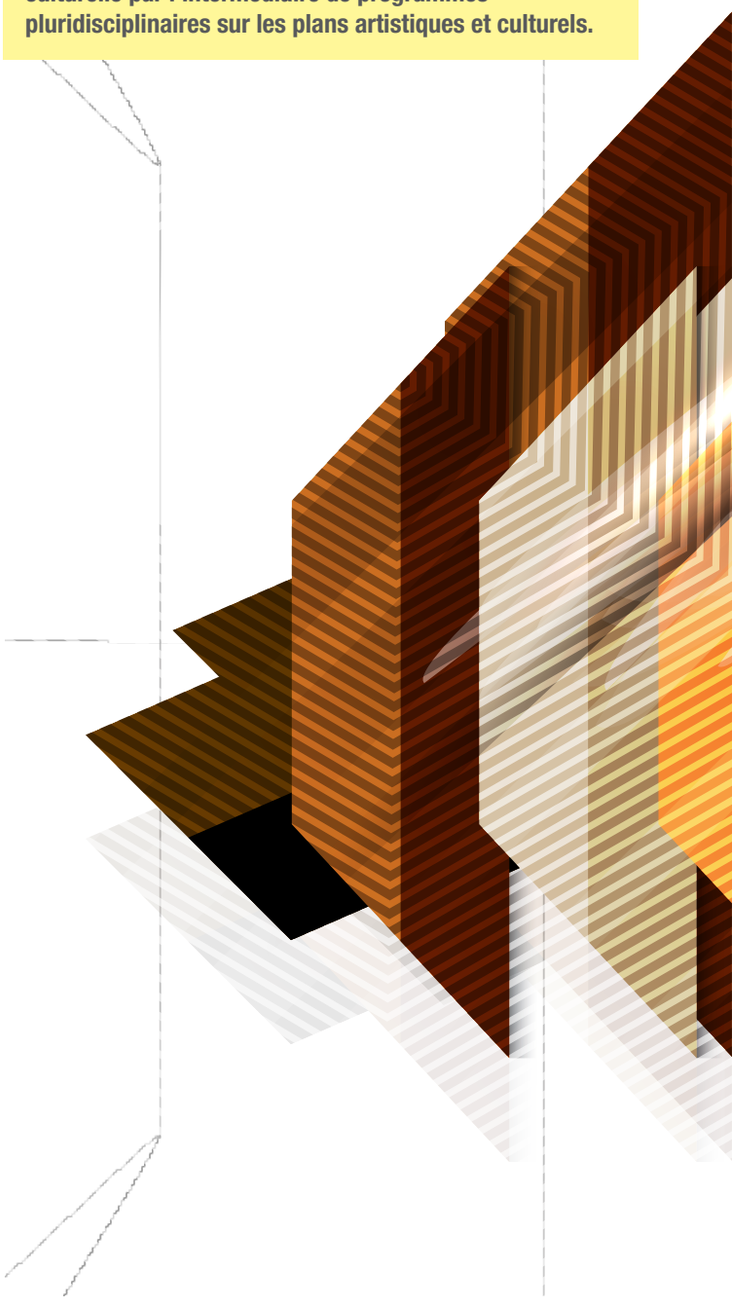

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

SPORT ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES

Jinuun

La puissance et la force

en langue Haeke
parlée à Baco

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

SPORT ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES

Favoriser les activités socio-éducatives et sportives comme socle de développement social, de la citoyenneté et du vivre ensemble

Les activités socio-éducatives et la pratique sportive sont essentielles à la préservation de la santé, à l'équilibre et à l'épanouissement de l'individu. Elles contribuent de façon importante à l'enrichissement personnel, à l'éducation individuelle et collective, au développement de la culture et au renforcement de la cohésion sociale.

- ***Poursuivre la démocratisation de l'accès aux activités sportives et socio-éducatives, et à leur pratique***
- ***Accompagner la structuration du mouvement associatif***
- ***Favoriser le renforcement et le développement des partenariats***

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

« … Transmettre à notre jeunesse des images positives d'un Pays en devenir et d'un peuple uni… » Discours Victor TUTUGORO

Remerciements pour la participation des Cagous aux Jeux de Port Moresby 2015

Le développement des activités sportives et socio-éducatives repose sur un réseau important d'associations et une réalisation assumée d'équipements structurants.

La volonté d'accompagner et de promouvoir la vie locale à travers des événementiels, le réseau information jeunesse et de la promotion des actions péri et extrascolaires, est également bien réelle.

Cependant, la structuration du mouvement associatif est encore insuffisante et manque parfois de lisibilité, voire de cohérence. Son déficit de renouvellement, de concertation, de rigueur, peut fragiliser l'action provinciale en matière d'activités sportives et socio-éducatives.
Œuvrer pour que les pratiques du sport et des activités socio-éducatives soient accessibles au plus grand nombre reste un enjeu majeur et doit mobiliser les efforts auprès des partenaires.

L'émergence de nouvelles disciplines, notamment celles dites de pleine nature, avec leurs contraintes, oblige à mener une réflexion plus approfondie sur leur développement et éviter qu'il ne se fasse au détriment de disciplines déjà implantées et en dehors d'un cadre réglementaire.

L'aménagement du territoire en équipements oblige à conduire une réflexion sur les différents modes de gestion : associatif, communal ou autres. La décentralisation des lieux des pratiques oblige à rechercher un maillage plus cohérent et équilibré.

Il est indispensable de renforcer les orientations déjà instituées, mais aujourd'hui, il s'avère nécessaire que celles-ci soient mieux adaptées à la réalité et au contexte spécifique de la province Nord.

Poursuivre la démocratisation de l'accès aux activités sportives et socio-éducatives, et à leur pratique

Outre qu'elles préservent la santé, les activités sportives et socio-éducatives contribuent aussi à valoriser et inculquer des valeurs humaines essentielles comme le respect, la solidarité, le courage et le dépassement de soi.
Œuvrer pour que les pratiques du sport et des activités socio-éducatives soient accessibles au plus grand nombre reste un enjeu majeur qui doit mobiliser l'effort provincial.
Aider à une diversification des pratiques sportives et à la découverte de nouvelles activités sportives, en milieu scolaire notamment, doit permettre d'agir pour que le sport, les loisirs et les activités socio-éducatives soient accessibles au plus grand nombre.

Soutenir toutes les actions et dispositifs destinés à promouvoir l'accès aux activités sportives et socio-éducatives, et leur pratique, pour le plus grand nombre et dès le plus jeune âge :

- *développer le sport en milieu scolaire ;*
- *accompagner les activités sportives et socio-éducatives hors temps scolaire (événements sportifs, mouvement associatif) ;*
- *promouvoir les dispositifs d'actions citoyennes et sociales (aides aux familles, bourses, cotisations gratuites,* etc.*) ;*
- *permettre l'accès des enfants et des jeunes aux actions socioculturelles et socio-éducatives pendant leur temps libre (découverte de la biodiversité) ;*
- *inciter les communes à organiser le temps libre des enfants en temps périscolaire ;*
- *favoriser l'accès à l'information via les Points Information Jeunesse ;*
- *permettre l'accès aux nouvelles disciplines via l'accompagnement des partenaires pour les activités de pleine nature et aquatiques.*

Poursuivre le programme d'équipements structurants en province Nord :

- *poursuivre et étoffer la politique d'équipement de manière concertée, cohérente et équilibrée sur l'ensemble du territoire provincial (équipements de proximité, raisonnement par ETH, communes, disciplines) ;*
- *soutenir les projets communaux de réalisation ou de rénovation d'équipements sportifs ou socio-éducatifs de proximité ;*
- *accompagner les partenaires (communes ou associations) dans la gestion des infrastructures (conventionnement).*

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Améliorer le niveau de pratique :

- *recenser et détecter les talents auprès des pratiquants. Promouvoir les challenges sportifs, des jeux intercommunaux, interprovinciaux, dans l'intérêt de la diversification des talents du Nord ;*
- *soutenir et aider à la réussite des carrières sportives et des études ;*
- *promouvoir et soutenir la création de classes à horaires aménagés auprès des établissements du second degré en veillant à une diversification des disciplines ;*
- *promouvoir les challenges inter-établissements autour de disciplines à fort potentiel de développement et de performance, afin de favoriser un meilleur suivi des talents émergents ;*
- *prendre en compte les réalités contextuelles des pratiquants auprès des organes dirigeants du mouvement sportif calédonien.*

Résultats attendus

Une meilleure connaissance et appropriation par les populations des dispositifs sportifs et socio-éducatifs provinciaux.

Accompagner la structuration du mouvement associatif

Le développement de la pratique des activités socio-éducatives et sportives repose essentiellement sur le soutien financier de la collectivité. Il ne peut y avoir développement que dans la mesure où le mouvement associatif est organisé et structuré.
Il est donc nécessaire que soient menés à terme le toilettage et l'évaluation de nos dispositifs provinciaux.

Soutenir les mesures techniques et financières permettant de faciliter le fonctionnement de ces structures organisées :

- *mettre en place un partenariat avec ces structures comportant notamment la conclusion de contrats d'objectifs et de moyens.*

Poursuivre la mise en place des formations diversifiées pour les dirigeants associatifs et pérenniser les mesures d'aide à la formation et à l'emploi en vue de la professionnalisation des intervenants sportifs.

Pour les actions socio-éducatives :

- *poursuivre l'effort provincial en matière de soutien à la formation des actions socio-éducatives.*

Accompagner et évaluer les organismes soutenus par la province Nord :

- *il est nécessaire que l'action provinciale à travers ses partenaires soit plus cohérente et visible de tous ;*
- *davantage de solidarité entre les partenaires sera recherché pour une meilleure lisibilité de l'action provinciale en matière d'activités sportives et socio-éducatives.*

Favoriser les regroupements des associations :

- *journée des associations et forum des associations.*

Assurer la coordination du Comité Consultatif Provincial des Sports (interface du mouvement associatif auprès de la collectivité).

Résultats attendus

Une meilleure gestion par les acteurs de leurs structures et des dispositifs provinciaux au profit des populations.

Favoriser le renforcement et le développement des partenariats

Il est essentiel, pour une meilleure lisibilité de l'action provinciale en matière de sport et d'activités socio-éducatives, de rappeler à l'ensemble des partenaires (administratifs, associatifs, sportifs, publics, privés, institutionnels…), par les moyens les plus appropriés, les politiques publiques en matière d'activités sportives et socio-éducatives.

Au niveau local, s'attacher à :

- *rendre lisibles les actions auprès des autres directions provinciales et donner forme à la transversalité ;*
- *rendre lisibles les actions auprès des partenaires associatifs et communaux et donner corps au mot « partenaire » ;*
- *valoriser les opérations de masse, les événementiels, les événements fédérateurs et provoquer des engouements populaires à partager.*

Au niveau Pays :

- *favoriser les échanges avec les autres collectivités pour donner de la cohérence et de l'efficacité à l'action provinciale (la réglementation sur les centres de vacances, le réseau information jeunesse, le statut d'animateur volontaire, le bénévolat, le label Pays pour les infrastructures…) ;*
- *défendre un traitement équitable envers les associations, les clubs et les sportifs du Nord auprès des instances dirigeantes du mouvement associatif de dimension Pays.*

Au niveau régional :

- *promouvoir les échanges sportifs ou socio-éducatifs avec leurs homologues de la région Pacifique ;*
- *solliciter l'accueil de compétitions, d'événementiels de dimension régionale, voire internationale.*

Résultats attendus

Une meilleure coordination entre acteurs des secteurs sportifs et socio-éducatifs pour une meilleure visibilité de la politique provinciale dans ces domaines.

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

LISIBILITÉ ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Pwoélang djélimon

Une lumière qui éclairera nos sentiers, nos chantiers et nos enfants dans le temps présent et futur

en langue Cèmuhî

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

LISIBILITÉ ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Apprécier pour faciliter la décision

Les objectifs prioritaires déclinés ci-dessous ont pour but de poursuivre le rééquilibrage et de construire la citoyenneté calédonienne inscrits dans l'Accord de Nouméa.

Trois axes portent sur les politiques publiques en faveur de la population.
Ils se déclinent en quinze objectifs.
Il existe un objectif transversal à tout ceci : la population doit s'approprier l'ensemble des programmes et des actions qui sont mises en œuvre à son bénéfice. Elle doit se prendre en charge, se responsabiliser, participer à la construction du Pays.
Un quatrième axe est propre au fonctionnement interne de la province Nord.

Chaque objectif est explicité de manière synthétique et des indicateurs sont proposés pour chacun. Ces indicateurs sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

- ***Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement***
- ***Améliorer les conditions de vie de la population***
- ***Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun de trouver sa place dans la société calédonienne***
- ***Développer la bonne gouvernance***

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Regarder vers l'avenir

Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement

Diversifier et valoriser le potentiel économique pour créer de la richesse :

Il s'agit d'élargir le champ des secteurs économiques présents dans le Nord et des services offerts à la population pour « capter » le pouvoir d'achat et faire circuler autant que possible l'argent dans les circuits économiques locaux. Il est attendu l'augmentation de la valeur produite dans les différents secteurs de production et la création d'emplois, salariés ou non.

La diversification et le développement visés portent à la fois sur les secteurs « traditionnels », c'est-à-dire ceux qui sont déjà présents historiquement et qui faisaient fonctionner l'économie « avant l'usine » (agriculture, pêche, tourisme, transport, *etc.*), et sur les secteurs d'activités plus récemment implantés (services aux entreprises, aux personnes, *etc.*).

Dans le même temps, on cherche à pérenniser et à valoriser l'économie non marchande à partir des pratiques culturelles et historiques qui permettent à la population de vivre chez elle.

La diversification s'appuie aussi sur l'ensemble de l'activité liée à l'environnement (énergies renouvelables, traitement des déchets, gestion des milieux, *etc.*). Le développement d'activités innovantes consistera à valoriser le potentiel naturel (pharmacopée, micro-algues par exemple) et les services écosystémiques pour tendre vers une économie et une croissance « verte » et préparer « l'après-nickel ».

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution des revenus fiscaux déclarés par les entreprises et les personnes physiques ;**
- **Évolution de l'emploi salarié et des entreprises ;**
- **Évolution de l'agriculture en tribu ;**
- **Évolution de la diversification des secteurs d'activités des entreprises et part de « l'économie verte ».**

Maîtriser la ressource nickel :

La stratégie de la province Nord concernant le développement dans le secteur minier et métallurgique est basée intégralement sur le contrôle de notre ressource : le minerai de nickel et l'optimisation de sa valorisation qui concerne toute la gamme des teneurs en nickel. Comme toute ressource non renouvelable, il convient de trouver la meilleure voie de valorisation de cette richesse afin qu'elle constitue un levier financier pour le Pays lui permettant de préparer « l' après-nickel » par la diversification des activités économiques.

À court terme, la poursuite des exportations de minerais bruts ne pourra se concevoir uniquement que dans le cadre de fonctionnement d'une usine *offshore* détenue par les intérêts calédoniens à hauteur de 51%.

Indicateurs d'évaluation

- **Part de la ressource maîtrisée par la collectivité ;**
- **Part des outils et des opérateurs miniers et métallurgiques maîtrisés par le Pays ou la collectivité ;**
- **Évolution de la valeur ajoutée par rapport à l'activité minière.**

Structurer le pôle urbain Vook (Voh)-Koohnê (Koné)-Pwëbuu (Pouembout) :

Pour engager le rééquilibrage interprovincial, il fallait créer un pôle dynamique qui permette d'impulser le développement de la province Nord. L'usine de Vavouto a été ce moteur pour dynamiser l'économie du Nord en général et celle de VKP en particulier. L'implantation de l'usine a attiré des populations et des services nécessaires à son fonctionnement et elle a induit de profondes évolutions socio-économiques.

La structuration de VKP consiste à créer les conditions nécessaires au bon accueil des populations et de l'ensemble des entreprises et services, sans négliger la satisfaction des besoins élémentaires de la population rurale. Il s'agit aussi de rendre le territoire attractif notamment par la décentralisation au Nord d'activités sur le plan des services, de la santé, de la culture, des loisirs, *etc.*

Il est également recherché une bonne gouvernance du territoire VKP pour mutualiser les moyens et effectuer un aménagement cohérent.

Indicateurs d'évaluation

- **Investissement provincial réalisé pour l'équipement de VKP ;**
- **État d'avancement de mise en œuvre du SDAU.**

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Réduire les déséquilibres internes :
L'Entité Territoriale Homogène ou ETH, de par son niveau de détail plus fin que l'échelon provincial ou la dichotomie Est/Ouest est l'échelle géographique d'observation privilégiée des écarts entre les territoires de la province Nord dans les différents domaines des politiques publiques. Le concept d'Entité Territoriale Homogène a été introduit au début des années 2000 lors de la phase diagnostic du Schéma d'Aménagement de l'Espace et de Développement Economique de la province (SAEDE). Quatre ETH ont été définies par regroupement de communes présentant des affinités sur les plans économique, socio-économique, démographique et géographique. Cette homogénéité par territoire se retrouvait aussi dans l'accessibilité aux équipements et aux services. Les ETH retenues sont :

- *Le Grand Nord : Dau Ar (Bélep), Pum (Poum), Wégoa (Ouégoa), Pweevo (Pouébo), Koumac et Bwapanu (Kaala-Gomen) ;*
- *La Côte Océanienne: Hyehen (Hienghène), Tuo Cèmuhî (Touho), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Pwäräiriwâ (Ponérihouen) ;*
- *Le Sud Minier : Waa wi Luu (Houaïlou), Kaa Wi Paa (Kouaoua) et Xârâcùù (Canala) ;*
- *Les Espaces de l'Ouest : Vook (Voh), Koohnê (Koné), Pwëbuu (Pouembout), Nèkö (Poya).*

À chacune des ETH, correspondait un pôle : Koumac, Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Waa wi Luu (Houaïlou) et Koohnê (Koné). L'implantation de l'usine du Nord et la dynamique impulsée sur les trois communes d'impacts principaux a conduit à une deuxième clé de lecture des écarts potentiels en découpant le territoire entre les trois communes de VKP et les autres communes « hors VKP ».

Il s'agit de garantir un minimum de biens et de services à l'ensemble de la population quel que soit son lieu de vie alors que leur accès est hétérogène selon la commune. Cela repose d'abord sur l'amélioration de l'offre publique pour l'accès à l'adduction en eau, à l'électricité, au téléphone, à Internet, à la santé, à la formation et aux loisirs, dans une recherche d'équilibre.

Il s'agit aussi de développer des activités économiques à partir des potentiels propres à chaque territoire (ETH, commune, *etc.*) par et pour les populations de ces territoires, c'est-à-dire grâce au développement local. Cela demande également d'accompagner l'équipement des communes en fonction de leurs besoins.

La mobilité des biens et des personnes est une condition nécessaire pour améliorer les conditions de vie de la population et favoriser son ancrage chez elle.

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution de la population par ETH ;**
- **Taux de couverture de la population par l'aide médicale.**
- **« Localisation » à l'échelle ETH de certains indicateurs décrits pour d'autres objectifs ;**
- **Répartition géographique des investissements provinciaux ;**
- **Évolution du temps d'accès à certains services.**

Sauvegarder l'environnement naturel :
La sauvegarde de l'environnement repose sur les trois piliers que sont la connaissance, la participation et le suivi.
Il s'agit de sensibiliser les citoyens pour développer la conscience écologique et les rendre plus responsables dans leur comportement. Il est recherché la limitation et l'atténuation des impacts environnementaux liés à l'activité humaine afin de permettre de maintenir les services écosystémiques. Cela demande d'être attentif à la prise en compte des enjeux environnementaux en amont, des projets de développement dans le secteur des mines et de la métallurgie et dans tous les projets potentiellement polluants. La mise en œuvre de moyens de compensation et d'adaptation sera renforcée.
En termes de gestion des espèces et des espaces, il s'agit de tendre vers les objectifs internationaux d'Aichi (Nagoya 2010) et de maîtriser l'exploitation de nos ressources (prélèvement responsable, résilience naturelle, *etc.*) pour garantir aux générations futures de disposer des mêmes bénéfices.

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution des surfaces protégées (indicateur Aichi) ;**
- **Indicateur de réhabilitation minière ;**
- **Évolution du nombre d'associations qui participent aux programmes provinciaux ;**
- **Évolution des dépenses d'intervention en faveur de l'environnement et part des dépenses provinciales.**

Améliorer les conditions de vie de la population

Les objectifs précisés ci-après concourent à améliorer les conditions de vie. La population aspire aussi à être en sécurité, c'est-à-dire trouver son équilibre dans son environnement quotidien. Améliorer les conditions de vie de la population participe donc au sentiment de sécurité.

Contribuer à améliorer l'état de santé :
D'après la définition établie par l'OMS, « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». En province Nord, elle pourrait être complétée par le « bien-être culturel ».

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

La personne doit être en harmonie avec son environnement pour être en bonne santé. Un ensemble de déterminants concourt à la bonne santé (lieu de vie, habitat, famille, *etc.*).
Pour la province, il s'agit de conforter un système de santé accessible à tous, tant pour le curatif que pour le préventif, en allant vers les populations. On doit favoriser l'accès aux soins et aux consignes d'éducation et de prévention.

L'individu est le premier acteur de son état de santé, aussi la province a la responsabilité d'accompagner la population dans la prise en charge de sa santé. On doit tenir compte de ses attentes tout en gardant à l'esprit que l'individu doit être au centre des préoccupations. La prévention doit occuper une plus grande place.
Compte tenu de l'augmentation permanente du coût de la santé, la maîtrise des dépenses reste un objectif mais elle ne doit pas restreindre l'accès aux soins.

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution de l'état de santé : espérance de vie à la naissance et mortalité infantile ;**
- **Évolution des dépenses médico-sociales ;**
- **Évolution des dépenses consacrées à la prévention ;**
- **Évolution du ratio des dépenses par habitant ;**
- **Évolution de la carte sanitaire.**

Accompagner les personnes vulnérables :
Il s'agit de garantir un environnement sain et sécurisé aux personnes vulnérables qui sont :
- les personnes âgées et celles à autonomie réduite (ce n'est pas forcément l'âge qui fait la vulnérabilité) ;
- celles en situation de handicap physique ou mental ;
- les personnes démunies ;
- les enfants en danger ;
- les adultes victimes de violences.

Ces populations doivent accéder aux mêmes droits que celles non vulnérables. Il faut faire valoir et faire émerger la solidarité naturelle, rompre l'isolement et favoriser la réinsertion sociale des personnes vulnérables.

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution des dépenses sociales par bénéficiaire ;**
- **Évolution du réseau de structures d'accompagnement sociales ;**
- **Évolution des conditions de vie des personnes âgées et des personnes handicapées.**

Améliorer l'accès à un logement décent :
Il s'agit de lutter contre la précarité qui peut toucher la population vulnérable (celle décrite précédemment) et la population dite « sociale », car elle n'a pas de revenus suffisants, en lui permettant d'habiter un logement qui lui garantit un minimum de confort.

Dans les zones en voie d'urbanisation, il s'agit de prévenir l'émergence d'habitat précaire en développant une offre spécifique de logements (RJT, locatif, lotissement, *etc.*).

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution de la demande en logements ;**
- **Évolution du nombre de logements précaires.**

Assurer à tous l'accès à l'énergie et à l'eau :
Il s'agit pour la province Nord de soutenir les communes afin d'assurer l'adduction en eau potable et l'accès à l'électricité de chaque foyer car ce sont des éléments élémentaires du confort et d'hygiène d'un logement.

Indicateurs d'évaluation

- **Taux d'alimentation en eau et en électricité des résidences principales par les réseaux.**

Développer et promouvoir les loisirs :
Il s'agit de démocratiser, donc de rendre accessible l'activité physique et de loisirs au plus grand nombre. Les loisirs, ce sont l'ensemble des activités culturelles, socio-éducatives et sportives offertes à la population.

Développer, c'est offrir une plus grande diversité, c'est donner l'accès à ces activités, c'est aussi construire des infrastructures. La structuration du mouvement associatif permet ensuite de pérenniser l'action.

Les loisirs servent de support à l'éducation, à la construction de la citoyenneté, à des apprentissages. Ainsi, par exemple, la pratique sportive contribue à la bonne santé.

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution des licenciés sportifs ;**
- **Taux d'implantation géographique des disciplines sportives ;**
- **Évolution de la cartographie des infrastructures de loisirs ;**
- **Temps d'accès à certains équipements culturels ;**
- **Répartition géographique de l'offre des événements culturels.**

Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun de trouver sa place dans la société calédonienne

Contribuer à lutter contre toute forme d'exclusion :
Les formes d'exclusion à prendre en compte sont multiples :
- l'appartenance au genre féminin ;
- l'appartenance communautaire ;
- les différences socioéconomiques ;
- les différences intergénérationnelles ;
- toutes discriminations et préjugés ;

La lutte va consister à :
- réduire les écarts (par exemple entre hommes et femmes) dans tous les domaines (éducation, travail, conditions de vie, *etc.*) ;
- augmenter la reconnaissance des différences et la compréhension de l'autre ;
- faire valoir l'égalité des droits.

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution des bénéficiaires de l'aide médicale ;**
- **Part de femmes aux postes à responsabilité dans les communes du Nord ;**
- **Part de femmes dans la vie économique ;**
- **Évolution de la population active occupée par communauté ;**
- **Évolution du nombre de femmes victimes de violences prises en charge.**

Garantir une éducation et une formation à tous :
D'après la définition de la commission européenne du 21 novembre 2001 : *« la formation tout au long de la vie regroupe toute activité d'apprentissage (éducation, formation initiale et formation continue), entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences, dans une perspective personnelle, civique, sociale et/ou liée à l'emploi. »*

L'objectif *in fine* est de permettre à chaque citoyen calédonien, individuellement et collectivement, d'être acteur et responsable dans la société. Pour cela, il faut lui donner les moyens et cela passe d'ores et déjà par la garantie à tous d'une éducation et d'une formation.

L'éducation se vit au quotidien.

En ce sens, la province Nord œuvre pour :
- augmenter le niveau de formation ;
- favoriser l'accès aux formations initiale et continue ;
- promouvoir l'intérêt à l'éducation.

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution de la part de la population ayant au plus le niveau d'étude « collège » ;**
- **Part des « 20-29 ans » et des « 30-39 ans » n'ayant aucun diplôme et part de celle ayant au moins le Brevet des collèges ou le Diplôme National du Brevet.**

Encourager l'engagement citoyen et la prise de responsabilités :
Le but est de faire émerger une « conscience citoyenne », c'est-à-dire développer le sens civique, le sens de la solidarité, de la volonté de contribuer aux actions communautaires et sociales, l'engagement dans la vie de la société. L'engagement doit favoriser la prise de responsabilité collective et individuelle, c'est-à-dire la prise d'initiative dans tous les secteurs et à tous les niveaux.
L'engagement doit permettre de réduire l'attentisme envers la collectivité, voire de sortir de l'assistanat, et par là-même d'augmenter la propre prise en charge d'une population (catégorie professionnelle, groupe, *etc.*) par elle-même. Il se traduit dans la vie quotidienne de chacun et en particulier au sein du tissu associatif. C'est pourquoi, la province établit de nombreuses relations avec les associations qui font valoir leurs propositions et à qui, à l'inverse, elle délègue des programmes.

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Il est également important de faire prendre conscience de la nécessité de se former dans des métiers « élitistes » pour prendre des postes à responsabilité dans les secteurs public et privé (cadres dirigeants, compétences régaliennes).

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution de l'importance donnée aux associations et du partenariat province-associations ;**
- **Taux de participation aux élections ;**
- **Évolution de la part des personnes ayant un diplôme supérieur.**

Favoriser l'intégration des jeunes dans la société :
Les jeunes sont intégrés lorsqu'ils trouvent leur place dans la société et en sont acteurs. Devenir acteur signifie accepter les responsabilités auxquelles le Jeune doit faire face à chaque étape de son parcours de vie.

Pour cela, les jeunes doivent être bien physiquement, moralement et être « armés » pour faire face aux défis afin que les expériences vécues soient constructives et non pas négatives, agissant en connaissance de cause afin de surmonter les obstacles rencontrés.

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution du taux d'occupation des jeunes ;**
- **Part des jeunes dans les dispositifs provinciaux ;**
- **Implication des jeunes dans le monde associatif ;**
- **Cartographie des associations de jeunes.**

Asseoir une identité commune :
Il s'agit de développer le sentiment d'appartenance à un Pays unique par :
- la valorisation de la culture kanak et des autres cultures ;
- la reconnaissance mutuelle des cultures, des différences et de l'histoire de l'ensemble des communautés ; ;
- le partage de concepts propres à la Nouvelle-Calédonie (destin commun, citoyenneté calédonienne) ;
- le partage d'un mode de vie rural ;
- la promotion des signes identitaires.

Indicateurs d'évaluation

- **Nombre d'événements en province Nord contribuant à la rencontre des cultures.**

Développer la bonne gouvernance

Ce chapitre concerne le fonctionnement interne de la province Nord.

Promouvoir l'emploi local :
Par emploi local, il faut entendre emploi de personnes ayant la qualité de citoyen, c'est-à-dire les personnes inscrites sur la liste spéciale pour les élections provinciales. Le principe de recrutement prioritaire de citoyen est mis en œuvre de manière volontariste pour tous les emplois de la province Nord. L'objectif visé est que tous les postes soient à terme pourvus par des personnes citoyennes et compétentes.
Il s'agit aussi d'améliorer les compétences et l'adaptation professionnelle des agents en place par un effort croissant de formation interne. La promotion interne est également mise en place de façon dynamique dès que possible. Les agents sont encouragés à accéder à des postes hiérarchiquement supérieurs, qu'ils soient d'encadrement ou non.
Enfin, les étudiants de la province Nord sont privilégiés dans les stages pour leur permettre d'acquérir une première expérience significative dans l'administration provinciale qui peut être un tremplin pour leur emploi futur.

Indicateurs d'évaluation

- **Taux d'emploi de citoyens calédoniens au sein des effectifs ;**
- **Évolution des dépenses consacrées à la formation ;**
- **Évolution du nombre d'agents bénéficiaires de la formation continue ;**
- **Évolution du nombre d'agents ayant bénéficié d'une promotion en interne ;**
- **Nombre d'étudiants résidents en province Nord dans les stagiaires de la province.**

Maintenir la paix sociale :
La paix sociale se caractérise par l'absence de conflits entre une ou plusieurs organisations syndicales et la province Nord. La prévention des conflits s'appuie sur le dialogue social, en particulier au sein d'instances dédiées : réunions du Comité Technique Paritaire (CTP), des délégués du personnel et rencontres avec le référent du dialogue social.

Les activités mises en place par l'amicale de la province Nord et par l'association sportive contribuent à l'établissement de liens d'amitié entre les agents, favorables à la paix sociale.

Indicateurs d'évaluation

- **Nombre de conflits ;**
- **Nombre de rencontres dans le cadre du dialogue social ;**
- **Nombre d'adhérents de l'amicale et de l'association sportive.**

Présentation générale
Introduction
Affaires administratives, finances et budget
Développement économique
Aménagement et foncier
Environnement
Jeunesse
Femme
Enseignement
Formation et insertion
Santé, affaires sociales et problèmes de société
Culture
Sports et activités socio-éducatives
Lisibilité et évaluation des politiques publiques

Assurer la protection juridique et la gestion patrimoniale de la province :
Il s'agit pour la province de respecter les réglementations dans l'ensemble des procédures qu'elle met en œuvre et des actes qu'elle prend. La mise en concurrence des entreprises et prestataires doit être effectuée pour toute commande publique et une vigilance particulière est apportée à celles qui font l'objet de marchés.

La gestion optimale du patrimoine de la province Nord passe par son inventaire et par une gestion concertée au travers d'une instruction organisée qui tient compte des autres problématiques (aménagement du territoire, développement économique, environnemental, culturel...).

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution du nombre « d'événements anormaux » dans l'exécution de la commande publique.**

Poursuivre la modernisation de l'administration provinciale :
Il s'agit de finaliser l'autonomisation du système d'information pour ne plus être dépendant de la DTSI. Cela consiste pour la province Nord à accueillir et à maîtriser ses propres outils tout en assurant une parfaite sécurisation des données et la garantie d'un bon fonctionnement.

La dématérialisation des processus internes sera poursuivie pour améliorer la traçabilité tout en recherchant une réduction des délais de traitement.

L'initialisation de l'e-administration puis son développement progressif devra favoriser l'accès aux dispositifs provinciaux et permettre l'amélioration du service à la population.

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution du degré d'autonomisation ;**
- **Évolution du nombre de procédures dématérialisées.**

Garantir une gestion saine des finances publiques :
Le but de la bonne gestion est de préserver, et si possible, d'augmenter la capacité de la province Nord à financer ses politiques d'intervention et d'investissement en maîtrisant ses dépenses et en optimisant ses recettes. Pour cela, il est recherché en particulier la diversification et l'augmentation des sources de recettes provinciales : STCPI, Europe, fiscalité reposant sur les centimes additionnels, ONG, *etc.* et à plus long terme, l'intégration d'une partie des recettes liées au nickel *(usines in* et *offshore*) tout en mettant en place les outils de « l'après nickel » (fonds). L'usage de l'emprunt permet de mixer les recettes d'investissement tout en conservant un niveau d'endettement raisonnable.

En parallèle, il faut veiller à maintenir la clé de répartition et être vigilant sur son contournement (taxes affectées, financement d'opérations par la Nouvelle-Calédonie) afin de ne pas subir une réduction des recettes légales.

Dans le même temps, il faut assurer une bonne fluidité dans l'exécution des dépenses par la réduction des délais de paiement.

Indicateurs d'évaluation

- **Évolution des ressources spécifiques ;**
- **Évolution de l'endettement ;**
- **Évolution des délais de paiement ;**
- **Indicateurs pour le contournement de la clé de répartition.**